

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	10	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	14	SOCIAL	28	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	41	ECONOMIE	05	RURAL	06

N° 2573

7 Juin 2022

7 June 2022

5:50 PM/17H:50

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N°007/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VÉHICULE DE LIAISON PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	007/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/C. NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	02/DM/SG/ST/CAGIII/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 02/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE NEUF(09)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS(03) LOTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3EDEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	°004/DM/CAY2/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE COMMUNALE BRIQUETERIE BOUCLE FACE STATION TOTAL (RUE 20.067) CHEFFERIE BAMOUN-MOSQUÉE BAMOUN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DOTATION MIDDEVEL,
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

5	Reference	N°004/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AGENCE RÉGIONALE DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [004/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022](#) Lire

6

Titre/objet

COMMUNIQUÉ N° 004/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO ROUTE (LOT1) ET D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO RAIL (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGUION DU LITTORAL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

Reference [N°013/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) Lire

7

Titre/objet

DECISION N°013/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU KIT D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE 200 VOLONTAIRES DES CENTRES DE PRODUCTION DE NDOKPO À YABASSI, LABA À MESSAMENA, MBALANG À NGAOUNDERE 2 ET LANGUI À PITOIA PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

Reference [N°005/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022](#) Lire

8

Titre/objet

DECISION N°005/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°_06_/AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NEKOM I, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

Reference [06/DM/SG/ST/CAGIII/2022](#) Lire

9

Titre/objet

DECISION N°06/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI LOT2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ETUN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

Reference [028/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP](#) Lire

10

Titre/objet

DECISION N°028/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 06 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA COMMUNICATION DE L'OUEST AVEC CASE DE PASSAGE, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINCOM/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference N°016/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°016/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS LT, OU, NW ET SW (LOT 3)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de clôture N/A</p>
-----------	---

12	<p>Reference N°019/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°019/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS LT, OU, NW ET SW (LOT 3)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de clôture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference ADDITIF I N°1005-022/A/HGY/ CIPM/ Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF I N°1005-022/A/HGY/ CIPM/ DU 06 JUIN 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AO10/HGY/CIPM/22 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ANTICANCEREUX ET AUTRES MEDICAMENTS DE SUPPORT A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de clôture N/A</p>
-----------	--

14	<p>Reference 03/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 003/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 21/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO .REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de clôture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference 04/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°004/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO ROUTE (LOT1) ET D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO RAIL (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de clôture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference 006/D/M/SG/CAD3/2022 DU 03 Juin 2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°006/D/M/SG/CAD3/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT QUALIFICATION D'UN SOUSMISSIONNAIRE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 29/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A JAPOMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de clôture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	005/DM/CAY2/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITÉ VERTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DOTATION MINEDUB, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	N°007/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/C. NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

19	Reference	22/1135/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATIONN°2022/001/SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 11/04/2022POURL'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE DE CERTAINS EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE ;
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	05/DM/SG/ST/CAGIII/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°05/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI LOT2 ; UN (01) A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ETUN (01) A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	06/D/C-PQLI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 06/D/C-POLI/SG/2022PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-POLI/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CÉRÉALES DANS LES LOCALITÉS SUIVANTES : PATÉ MANGA (LOT N°01) ET WATE (LOT N°2), COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	00129/E/2/D/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/05-2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00129/E/2/D/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/05-2022 DU 06/06/2022, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D' OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N° 00014/AONR/MINHDU/PDVIR/CC/CCCM-AG/GSPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA CELLULE DE COORDINATION (CC), LES UNITES TECHNIQUES DE LIAISON (UTL) ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) OU MAIRIES CONCERNEES PAR LE PROJET EN QUATRE (04) LOTS.FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	N°001/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°_01_/DC/C.NITOUKOU/SG/ SPM/CIPM/2022 DU 25/03/ 2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA REHABILITATION DE LA STATION SCAN WATER (PHASE II) RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE DISTRIBUTION DE 2700ML, D'UN RACCORDEMENT SUR 7300 ML DE RESEAU, LA REHABILITATION DE 10 BORNES FONTAINES ET LA CONSTRUCTION DE 03 BORNES FONTAINES AVEC 02 ROBINETS POUSSOIRS AU CENTRE VILLE DE NITOUKOU, DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

24	Reference	N°015/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°015/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS CE, SU ET ES (LOT 2)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

25	Reference	N°018/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°018/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS CE, SU ET ES (LOT 2)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

26	Reference	010/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference N°006/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N°006/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 POUR LES AGENCES RÉGIONALES DE L'EST, EXTREME-NORD, LITTORAL, NORD, OUEST, SUD ET SUD-OUEST PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

28	Reference N°008/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N°008/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LA RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT DORTOIR À NDOKPO</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

29	Reference 010 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>ADDITIF RECTIFICATIF N°10 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CGB/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE,CARREFOUR ENTRÉE VILLAGE ZAMBOÏ - VILLAGE ZAMBOÏ -CARREFOUR RCA (25KM), DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

30	Reference 018/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N°018/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

31	Reference 09/DM/SG/ST/CAGIII/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N°09/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/GAROUA III/CIPMCAGIII/2022 DU 24/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE :CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRUPLÉ SUR LE MAYO ANACARDE 4(2,00X2,00) DE LARGEUR 8,00 MLDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DUNORD EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

32	Reference 003/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N°003/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU AU CENTREMÉDICALD'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO .REGION DU LITTORAL</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---



RESUME DES CONSULTATIONS

33

Reference [005/DM/CAN2/SG/UPE/2022 du 07/06/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°005/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 07/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture N/A

34

Reference [05/D/C-POLI/SG/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°05/D/C-POLI/SG/2022PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-POLI/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE DE POLI : TRONÇON CARREFOUR MINDJA - CARREFOUR YAYA BANTADJE, LONG DE 275 ML, COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.
Nature de prestation N/A
Date de cloture N/A

35

Reference [N°014/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°014/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS AD, NO ET EN (LOT 1)
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

36

Reference [N°017/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°017/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS AD, NO ET EN (LOT 1)
Nature de prestation N/A
Date de cloture N/A

37

Reference [N°003/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°003/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES:LOT 2: CARREFOUR NEKOM I-NEKOM II-NDEKEYAP-NITOUKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

38

Reference [N°012/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°012/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 750 VOLONTAIRES PIONNIERS CUVÉE 2022 (LOT 3).
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [022/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N°022/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

40

Reference [009/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N°009/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

41

Reference [016/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N°016/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

42

Reference [04/DM/SG/ST/CAGIII/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°04/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI LOT2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation N/A
Date de cloture N/A

43

Reference [08/DM/SG/ST/CAGIII/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°08/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°03/AONO/GAROUA III/ST/CIPM 2022 DU 16/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE BOCKLE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA3E DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture N/A

44

Reference [10/DM/SG/ST/CAGIII/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°10/DM/SG/ST/CAGIII/2022 ,PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°06/AONO/GAROUA III/CIPMCAGIII/2022 DU 24/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE :CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRUPLA A OURO HAOUSSA 4(2,00X1,5) DE LARGEUR 7,00 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation N/A
Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [005/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°005/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

46

Reference [N°020/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°020/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS POUR LES CAMPAGNES D'EDUCATION CIVIQUE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

47

Reference [07/D/C-POLI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 07/D/C-POLI/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-POLI/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DJOUMTÉ, COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

48

Reference [027/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°027/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 06 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, SUITE À LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

49

Reference [018/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°018/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

50

Reference [004/DM/CAN2/SG/UPE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°004/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 07/06/2022 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 29 AVRIL 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 (08) ET T3 (12) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

51

Reference [011/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

52

Reference [024/C/M/SG/CAD3/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°024/C/M/SG/CAD3/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 29/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A JAPOMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E, DEPARTEMENT DU WOURI.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

53

Reference [004/C/CAN2/SG/UPE/2022 du 07/06/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 004/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 07/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 (08) ET T3 (12) DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

54

Reference [008/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°008/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 POUR LA MISE À NIVEAU DE LA SALLE SERVEUR DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

55

Reference [008/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°008/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 POUR LA MISE À NIVEAU DE LA SALLE SERVEUR DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

56

Reference [01/DM/SG/ST/CAGIII/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 01/DM/SG/ST/CAGIII/2022 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N9001/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE NEUF(09)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS(03) LOTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference [015/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N°015/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

58

Reference [023/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N°023/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

59

Reference [N°006/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°006/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°_07_/AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE PLUS DEUX (02) BUREAUX DE MAITRE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDOUGBISSOUNG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture N/A

60

Reference [ADDITIF N°01 DU 06 JUIN 2022](#) [Lire](#)
Titre/objet ADDITIF N°01 DU 06 JUIN 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NSONGA BROUSSE, COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/22 DU 06 MAI 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS DALOTS DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/22 DU 06 MAI 2022 POUR LA REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/22 DU 06 MAI 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A TOUM NGOG HAMEAU NSOGA OLIVIER DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture N/A

61

Reference [ADDITIF N° 02 A/S 001/CCIMA/AONO/CIPM/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet ADDITIF N° 02 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 21/02/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE CINQ (05) VEHICULES DE TOURISME PAR LA CCIMA. IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AU PRÉSENT APPEL D'OFFRES QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES DE TOURISME PAR LA CCIMA, PRÉCÉDEMMENT FIXÉE AU 7 JUIN 2022 À 12 HEURES EST REPORTÉE AU 10 JUIN 2022 À 12 HEURES. DE MÊME, L'OUVERTURE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES AURA LIEU DANS LA SALLE DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS SISE À L'IMMEUBLE ABRITANT LE CENTRE DE GESTION AGRÉÉ DE LA CCIMA LE 10 JUIN 2022 DÈS 13 HEURES PAR LADITE COMMISSION. LE RESTE SANS CHANGEMENT
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

62	<p>Reference 001/A/AONO/C.NBTA 1ER/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/A/AONO/C.NBTA 1ER/CLPM/2022À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.BTALER/CIPM/2022 DU 28 MAI 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN 163 TABLES BANCS ET 08 BUREAUX DE MAÎTRES DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

63	<p>Reference 00073/E/2/C/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/05-2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE NO 00073/E/2/C/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/05-2022 DU 06/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N°00014/AONR/MINHDU/PDVIR/CC/CCCM-AG/CSPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA CELLULE DE COORDINATION (CC), LES UNITES TECHNIQUES DE LIAISON (UTL) ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) OU MAIRIES CONCERNEES PAR LE PROJET EN QUATRE (04) LOTS.MAITRE D'OUVRAGE : MINHDUUNITÉ D'EXÉCUTION DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) BP : 615 YAOUNDÉ, TEL : (237) 242 029 734, EMAIL : MINDUH_PDVIR@GMAIL.COM, SIS IMMEUBLE R+4 FACE ARRIÈRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE (DGSN).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

64	<p>Reference 22/1143/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN°2022/001/SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 11/04/2022POURL'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE DE CERTAINS EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

65	<p>Reference 005/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 005/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

66	<p>Reference 002/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 002/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJOUNGO ROUTE (INTER N5) - DJOUNGO RAIL (05 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO,DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

67	<p>Reference 004/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELTIF AUX TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE COMMUNALE BRIQUETERIE BOUCLE FACE STATION TOTAL (RUE 20.067) CHEFFERIE BAMOUN-MOSQUEE BAMOUN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

68	<p>Reference 008/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°008/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU CENTRE URBAIN DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

69	<p>Reference 00067/E/2/C/MINHDU/22 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00067/E/2/C/MINHDU/22 DU 02 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00026/E/2/ASMI/MINHDU/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE NATIONALE D'HYGIENE ET DE SALUBRITE : CONCOURS « VILLES PROPRES », EDITION 2022 (EN PROCEDURE DURGENCE).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

70	<p>Reference N°002/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°002/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES :LOT 2 : MAFOUTH(EP)-BONAMBA ; NEFANTE –NITOUKOU (CARREFOUR DE LA JOIE) CSI-LYCEE TECHNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

71	<p>Reference 003/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES :LOT 2: CARREFOUR NEKOM I-NEKOM II-NDEKEYAP-NITOUKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

72	Reference	021/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

73	Reference	005/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°_06_/AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NEKOM I, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

74	Reference	019/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°019/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

75	Reference	007/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 007/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE °007/DC/C/MBO/CIPM/2022DU21/03/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN EN MATERIELS MEDICAUX AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

76	Reference	N°005/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

77	Reference	N°010/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1000 APPELÉS CUVÉE 2022 (LOT 1).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

78	Reference	N°011/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1000 APPELÉS CUVÉE 2022 (LOT 2)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

79	Reference	001/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°__01__ /DC/C.NITOUKOU/SG/ SPM/CIPM/2022 DU 25/03/ 2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA REHABILITATION DE LA STATION SCAN WATER (PHASE II) RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE DISTRIBUTION DE 2700ML, D'UN RACCORDEMENT SUR 7300 ML DE RESEAU, LA REHABILITATION DE 10 BORNES FONTAINES ET LA CONSTRUCTION DE 03 BORNES FONTAINES AVEC 02 ROBINETS POUSSOIRS AU CENTRE VILLE DE NITOUKOU, DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

80	Reference	015/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 RELATIF A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE TELECOM DU CABINET DU MINPMEESA (PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-07-2022

81	Reference	012/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

82	Reference	013/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

83	Reference	014/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

84

Reference [015/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°015/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

85

Reference [020/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°020/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

86

Reference [021/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°021/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

87

Reference [002/AONO/CIPM/MAETUR](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/002/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN DEUX (02) LOTS : LOT 01 : LOTISSEMENT DE « NKONDOM I » (OPERATION 188) LOT 02 : LOTISSEMENT DE « NKONDOM II » (OPERATION 189)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-07-2022

88

Reference [008/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°008/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

89

Reference [017/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°017/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

90

Reference [07/DM/SG/ST/CAGIII/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°07/DM/SG/ST/CAGIII/2022 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI LOT2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

91	Reference	06/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°06/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV MODEL 2) DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

92	Reference	007/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTUREN°007/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN VESTIAIRE AU COMPLEXE SPORTIF DEKAMBOLEPI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DELA KEDEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2022

93	Reference	003/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 du 31/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 31/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE D'EKEL KO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEDUB / EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-06-2022

94	Reference	002/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJOUNGO ROUTE (INTER N5) - DJOUNGO RAIL (05 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO,DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

95	Reference	002/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES :LOT 2 : MAFOUTH(EP)-BONAMBA ; NEFANTE –NITOUKOU (CARREFOUR DE LA JOIE) CSI-LYCEE TECHNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

96	Reference	001/AONO/ RC/J10/CDPM-NS/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 1 ER JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINTOUL- EXERCICE 2022.LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-06-2022

97	Reference	07/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DC/C/MBO/CIPM/2022DU21/03/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN EN MATERIELS MEDICAUX AU CENTRE MEDICALD'ARRONDISSEMENTDE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

98	Reference	00033/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/ING/RPM/ARPM/2022 Lire
	Titre/objet	SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI) N° 00033/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/ING/RPM/ARPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE (ETUDES ET CONTRÔLE) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ À KOUSSERI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-07-2022

99	Reference	02/22/MINADER/MINEPIA/PCP-AFOP/CN/UPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/22/MINADER/MINEPIA/PCP-AFOP/CN/UPM DU 06 JUIN 2022 APPEL D'OFFRES N° 01/2021/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-AFOP/CSPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF À LA RÉALISATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES PECHE-PHASE DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION (PCP-AFOP).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

100	Reference	003/AONO/CIPM/MAETUR Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/003/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE ET REVETEMENT DES VOIES DU LOTISSEMENT DE NKONDOM I (OPERATION 188)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	05-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

101	Reference 017/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2022 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2022 DU 06/06/2022 FOURNITURE DUN CAMION BENNE DIX ROUES EQUIPEES D'UNE BENNE ENTREPRENEURE DE 20M3 AVEC ACCESSOIRES ET SERVICES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-06-2022
------------	---

102	Reference 002/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 du 31/05/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKONGSAMBA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINPROFF / EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 27-06-2022
------------	--

103	Reference 019/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°019/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
------------	---

104	Reference 012/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 du 19 MAI 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE OFFICIELLE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 17-06-2022
------------	---

105	Reference 002/AONO/J10/CDPM-NS/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/J10/CDPM-NS/2022 DU 01ER JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DE NGOMEDZAP. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ EST LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 27-06-2022
------------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

106	Reference	003/AONO/ RC/J10/CDPM-NS/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 1ER JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS PREFET DE Mengueme dans l'arrondissement de Mengueme Département du Nyong et So'o, Région du Centre. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINAT- EXERCICE 2022.LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-06-2022
107	Reference	00141/ASMI/CCAA/PDST/SPM/05-22 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETN° 00141/ASMI/CCAA/PDST/SPM/05-22POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EXPERT EN GÉNIE CIVILAU SEIN DE L'UNITÉ DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEURDES TRANSPORTS - VOLET AÉRIEN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-06-2022
108	Reference	013./DC/K/SG/ CRPM/MOD/AG/2022 Lire
	Titre/objet	POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAUXA LA. DELEGATION REGIONALEDE L'EDUCATION DE BASE DE L'EXTREME-NORD.BIP MINEDUB 2022
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	17-06-2022
109	Reference	009/AONO/RE/DK/C-BRECIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2022
110	Reference	008/AONO/RE/DK/CBRI/ CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/RE/DK/CBRI/ CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022 L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2022
111	Reference	001/AONO/CA1ER/CDPM2022 DU 31/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCED FG D'URGENCE N°001/AAONO/CA1ER/CDPM2022 DU 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON CARREFOUR MOSQUEE? ABATTOIR MUNICIPAL ET BRETELLES DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

112	<p>Reference 011/ASMI/CUD/SG/DSIT/2021 DU 07 JUIN 2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/CUD/SG/DSIT/2021 DU 07 JUIN 2022 RELATIF A LA PRESELECTION D'UNE ENTREPRISE OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION CONFIGURATION ET LA MISE EN SERVICE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUE, ELECTRIQUE, DE TELECOMMUNICATION ET AUDIO-VISUEL A LA MAISON DE LA CULTURE SAWA</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 12-07-2022</p>
------------	---

113	<p>Reference 009/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°009/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
------------	---

114	<p>Reference N°008/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°008/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C.NITOUKOU/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE DE L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE ETONG VERS LE VILLAGE ILOBI, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
------------	--

115	<p>Reference 008/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C.NITOUKOU/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE DE L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE ETONG VERS LE VILLAGE ILOBI, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
------------	--

116	<p>Reference 006/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°_07_/AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE PLUS DEUX (02) BUREAUX DE MAITRE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDOUGBISSOUNG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
------------	--

117	<p>Reference 014/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°014/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
------------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

118

Reference [013/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

119

Reference [008/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°008/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

120

Reference [0014/C/PR/CNPBM/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0014/C/PR/CNPBM/SG/DAG/2022 DU 03/06//2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFERS NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 200 KVA AU SIEGE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

121

Reference [N°004/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°004/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°_03_/AONO/C.NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE (NDEMA, NDIKIBIL, NEBASSEL, NDOKTOKNIAK, NEBOYA), COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

122

Reference [016/AONO/K/SG/CRPM/MOD/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE 600 METRES AUTOUR DU BUREAU PRINCIPAL DES DOUANES HORS CLASSES DE KOUSSERI

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 23-06-2022

123

Reference [06/AONO/C/OMB/SPM/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°06 /AONO/C/OMB/SPM/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE ILING'OU (LOT1), ET LE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (LOT2), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

124	Reference 03/DM/SG/ST/CAGIII/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 03/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE NEUF(09)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS(03) LOTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3EDEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
------------	---

125	Reference ADDITIF N° 1/AD/MINEFOP/SG/DAG/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N° 1/AD/MINEFOP/SG/DAG/2022 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003/DAO/MINEFOP/CIPM/CCCM-BEC/2022 DU 31 MARS 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE SECTORIEL (CFPS) EN AGRO-INDUSTRIE A DOUALA ET EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE ET TRANSPORT/LOGISTIQUE A EDEA (DEUX LOTS) « EN PROCEDURE D'URGENCE » Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
------------	--

126	Reference 012/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N° 012/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 06 JUIN 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
------------	--

127	Reference 022/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°022/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 06 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINCOM/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION REGIONALE DE LA COMMUNICATION DE L'OUEST AVEC CASE DE PASSAGE FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2022 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
------------	--

128	Reference 016/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°016/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
------------	---

129	Reference 0014/C/PR/CNPBM/SG/DAG/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0014/C/PR/CNPBM/SG/DAG/2022 DU 03/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFERS NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022 SUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU BATIMENT DEVANT ABRITER L'ANTENNE REGIONALE DE LA CNPBM DU SUD-OUEST A BUEA ET LA REHABILITATION DE LA DEPENDANCE ET DU PARKING EXISTANT. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
------------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

130	Reference 0014/C/PR/CNPBM/SG/DAG/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0014/C/PR/CNPBM/SG/DAG/2022 DU 03/06//2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFERS NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU BATIMENT DEVANT ABRITER L'ANTENNE REGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME DE L'EST ET LA REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
------------	--

131	Reference 012/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°012/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
------------	--

132	Reference 007/ASMI/CUY/CIPM/UTL/PDVIR/RPMJ/05-2022 Lire Titre/objet AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET (FIRMES)N°007/ASMI/CUY/CIPM/UTL/PDVIR/RPMJ/05-2022 DU 02 JUIN 2022POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU CONTRÔLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ PIÉTONNE DANS CERTAINS QUARTIERS DE YAOUNDÉ (CITÉ VERTE ET NKOLMESSENG). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 27-06-2022
------------	--

133	Reference 006/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA VOIE DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DEPARTEMENT DU WOURIFINANCEMENT : MINDDEVEL BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2022ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 29-06-2022
------------	---

134	Reference 006/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 006/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV MODEL 2) DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
------------	--

135	Reference 010/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°010/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
------------	--



#

RESUME DES CONSULTATIONS

136

Reference [022/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°022/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

137

Reference [021/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°021/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

138

Reference [020/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°020/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

139

Reference [004/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C.NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE (NDEMA, NDIKIBIL, NEBASSEL, NDOKTOKNIAK, NEBOYA), COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

140

Reference [011/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

141

Reference [010/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 13/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 13/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU MARCHÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/C.POUMA/CIPM/ SG/SM /2022 DU 13/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

142

Reference [017/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°017/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

143	Reference 005/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITE VERTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
------------	--

144	Reference 01/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°01/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU CENTRE URBAIN DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
------------	--

145	Reference 023/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°023/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
------------	---

146	Reference 05/AONO/C/OMB/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C/OMB/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL (PHASE 2) DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-07-2022
------------	---

147	Reference 04/AONO/C-OMB/SG/SPM/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-OMB/SG/SPM/CIPM/2022 DU 06/06/ 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE LA L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUE/WASSE (LOT 01), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUE/WASSE (LOT 02) . DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-07-2022
------------	--

148	Reference 03/AONO/C/OMB/SPM/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C/OMB/SPM/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (LOT 1) ET DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOYABA (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINSANTE. - EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-07-2022
------------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

149

Reference [02/AONO/C/OMB/CIPM/2022](#) [Lire](#)**Titre/objet**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C/OMB/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TABLIERS DES PONTS SUR LES RIVIERES :- LOT 1 : OUFUOE (ELOA) ; - LOT 2 : KIYE Y'ADALA DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

Nature de prestation N/A**Date de cloture** 01-07-2022

150

Reference [01/AONO/CBFG/CIPM-AI/2022](#) [Lire](#)**Titre/objet**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _01_/AONO/CBFG/CIPM-AI/2022 DU 05/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE CHI MOUANKEU RELIANT BAFANG ETDJENFFA DANS LA VILLE DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** 05-05-2022

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°007/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL
2022 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VÉHICULE DE LIAISON PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE
NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 05 avril 2022 pour l'acquisition d'un (01) véhicule de liaison par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition d'un (01) véhicule de liaison par l'ASCNPD; Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 147 03 340 000 222 101.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) B.P: 15326 Yaoundé Tél : 222 30 80 97/657 76 75 71 RC/YAE/2020/M/10 N°Cont :M121712669896Y	Seize millions (16.000.000) FCFA	Deux (02) mois YAOUNDE le 25 Mai 2022 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°007/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/C. NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :

Par décision **N°0007/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2022** du 23 Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.	ETS NEW STEP	24 318 525	28 999 841	Trois (03) Mo

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passerelle des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 23 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEM BON EPSE ENANGA

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N° 02/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE NEUF(09)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS(03) LOTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3EDEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDDEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°01/PA/CIPM-GRAIII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés.

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :
L0T2 (SARKI-YAYI ; MAFA-DOUKA ; OURO-BOCKI)

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX RELATIF A LA CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS(03) LOTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	02	ETS IBRAMO BP : GAROUA Tel :696 85 28 20	23 892 244	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférent et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE YAOUNDE II

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE COMMUNALE BRIQUETERIE BOUCLE FACE STATION TOTAL (RUE 20.067) CHEFFERIE BAMOUN-MOSQUÉE BAMOUN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DOTATION MIDDEVEL,

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,**

- Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 28 Février 2022 en procédure d'urgence pour les travaux de revêtement en pavés autobloquants de la Route Communale Briqueterie Boucle Face Station Total (Rue 20.067) Chefferie Bamoun-Mosquée Bamoun dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;
Vu le Procès-verbal de restitution N°023 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date du 18 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;
Vu le budget de l'exercice 2022 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : L'entreprise **WORLD WIDE COM SARL**, N° R.C: RC/YAO/2005/B/13, N° Identifiant Unique : M120400017891F, B.P : 15 340 YAOUNDE, Tel. : 243 53 52 44 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 28 Février 2022 en procédure d'urgence pour les travaux de revêtement en pavés autobloquants de la Route Communale Briqueterie Boucle Face Station Total (Rue 20.067) Chefferie Bamoun-Mosquée Bamoun dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après :

Montant TTC en FCFA : Trente millions huit cent quarante-six mille neuf cent soixante-quatre (30 846 964) F CFA ;
Délai d'exécution : Quatre (04) Mois.

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise **WORLD WIDE COM SARL**, ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°004/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AGENCE RÉGIONALE DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour le gardiennage des services centraux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement et de l'Agence Régionale du Centre;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour le gardiennage des services centraux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement et de l'Agence Régionale du Centre; Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022, imputation : 2022 147 01 340 000 670 060 ; est déclaré infructueux pour insuffisance technique.
YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

Article 2 :

TAOSSI

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 004/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO ROUTE (LOT1) ET D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO RAIL (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGUION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO **COMMUNIQUE** :

Par Décision **N°004/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPGO/2022 du 18 MAI 2022**, L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO ROUTE (LOT1) ET D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO RAIL (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGUION DU LITTORAL	ETS KLARA Tel 669 00 85 68	11 454 917 (onze millions quatre cent cinquante quatre mille neuf cent dix sept) TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maître d'ouvrage pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS lumière des anges BP 6349 DLA	- Il a obtenu une note de 59 ,25%. note inferieur pour être éligible.
ETS DOUALA ZOOM	- Il a obtenu une note de 44 ,44%. note inferieur pour être éligible
ETS MK INVEST SARL	- Il a obtenu une note de 77 ,77%. note inferieur pour être éligible
ETS GLOBAL SERVICE PLUS	- Il a obtenu une note de 77 ,78%. note inferieur pour être éligible

Ces soumissionnaires sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°013/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU KIT D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE 200 VOLONTAIRES DES CENTRES DE PRODUCTION DE NDOKPO À YABASSI, LABA À MESSAMENA, MBALANG À NGAOUNDERE 2 ET LANGUI À PITOÀ PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;



Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 relatif à l'acquisition du kit d'insertion socio-économique de 200 Volontaires des centres de production de NDOKPO à YABASSI, LABA à MESSAMENA, MBALANG à NGAOUNDERE 2 et LANGUI à PITOA par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du kit d'insertion socio-économique de 200 Volontaires des centres de production de NDOKPO à YABASSI, LABA à MESSAMENA, MBALANG à NGAOUNDERE 2 et LANGUI à PITOA par l'ASCNPD; Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 146 02 320 000 222 805.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
Ets JACQUES VIVIEN ET COMPAGNIES B.P: 12505 Yaoundé Tél : 696 84 14 67 / 658 23 36 06 RC/YAO/2020/A/2643 N°Cont : P048300576430D	17 999 999 FCFA	Quarante-cinq (45) jours YAOUNDE le 3 Juin 2022 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°005/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°_06_/AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NEKOM I, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 DECEMBRE 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°_06_/AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 Mars 2022 lance en procédure d'urgence pour les travaux de construction du Centre de Sante Intègre de NEKOM I, Commune de Nitoukou, Département de Mbam et Inoubou, Région du Centre.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NEKOM I COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.	ETS BEAUX ARTS (ALASSA)	41 921 300	49 991 150	Quatre (04) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N°06/DM/SG/ST/CAGIII/2022 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI LOT2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDLEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au contrôle et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°02/PA/CIPM-GRAlII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés. Vu le PV de négociation de prix N°01

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :
LOT3 (EP MAYO-DADI)

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI LOT2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	03	ETS ABOU BP :1882 GAROUA Tel :699 50 80 80	18 990 000	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférent et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

DECISION N°028/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 06 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA COMMUNICATION DE L'OUEST AVEC CASE DE PASSAGE, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINCOM/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION**

Vu La constitution ;

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu [Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement.](#)

Vu Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu [Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement](#) ;

Vu Le Décret n°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu La décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu La décision n°011/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP du 17 mars 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/MINCOM/CIPM/2022 du 15 mars 2022 ;

Vu les conclusions du rapport d'analyse des offres ;

Considérant les autres nécessités de services ;

DÉCIDE**ARTICLE 1 :** L'entreprise ci-après est attributaire du marché relatif à la construction de la Délégation Régionale de la Communication l'Ouest avec case de passage. Il s'agit de :

Attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
ETS DJAM	242 084 950 (deux-cent-quarante-deux-millions-quatre-vingt-quatre-mille-neuf-cent-cinquante)	08 mois

ARTICLE 2 : Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés, bâtiment principal du Ministère de la Communication pour l'établissement et la signature du marché y relatif.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le **MINISTRE****SADI René Emmanuel**

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°016/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS LT, OU, NW ET SW (LOT 3)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions LT, OU, NW et SW (lot 3) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions LT, OU, NW et SW (lot 3) exercice 2022 ; imputation : 2022 144 02 310 000 222 815, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°019/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS LT, OU, NW ET SW (LOT 3)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions LT, OU, NW et SW (lot 3) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions LT, OU, NW et SW (lot 3); Budget de fonctionnement 2022, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

ADDITIF I N°1005-022/A/HGY/ CIPM/ DU 06 JUIN 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AO10/HGY/CIPM/22 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ANTICANCEREUX ET AUTRES MEDICAMENTS DE SUPPORT A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le 08 Juin 2022 à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le 15 Juin 2022 à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>la suite dans le fichier d'origine.....</p>

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 003/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU21/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO .REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO **COMMUNIQUE** :

Par Décision **N°003/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPGO/2022 du 18 MAI 2022**, L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO .REGION DU LITTORAL	ETS SCR ENGINEERING BP 12439 DOUALA, Tél 697 15 21 72	13 359 712 (treize millions trois cent cinquante neuf mille sept cent douze) TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maître d'ouvrage) pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS tumans Médical SARL	- Il a obtenu une note de 78,59%. note inférieure pour être éligible à l'offre financière

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer sa soumission sous quinze jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

COMMUNE DE MOMBO

DECISION N°004/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO ROUTE (LOT1) ET D'UN HANGAR DE MARCHÉ A DJOUNGO RAIL (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGUION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° **004/AONO/C/MBO/CIPM/2022 du 21/03/2022** relatif aux travaux de construction d'un hangar de marche à djoungo route (lot1) et d'un hangar de marche a djoungo rail (lot2) dans la commune de mombo, département du moungo, région du littoral

DECIDE :

Article 1^{er} : Les **ETS KLARA Tel 669 00 85 68** ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif **aux travaux de construction d'un hangar de marche à djoungo route (lot1) et d'un hangar de marche a djoungo rail (lot2) dans la commune de mombo, département du moungo, region du littoral** pour un montant de F **CFA FCFA 11 454 917 (onze millions quatre cent cinquante quatre mille neuf cent dix sept) TTC** , et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

DECISION N°006/D/M/SG/CAD3/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT QUALIFICATION D'UN SOUMISSIONNAIRE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 29/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A JAPOMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e, Grand Officier de L'ordre national de La valeur

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la république du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu le Décret 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté n°000300/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection de M. EPOUPA BOSSAMBO VALENTIN, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e,

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes auprès des communautés urbaines, des communes et communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM) consacrée au l'examen du rapport de la SCTAO du 02 juin 2022

DECIDE:

Article 1er: L'Entreprise **ETS INTERNATIONAL PARTNERSHIP COMPANY (IPC)**, BP : 581 Yaoundé, Tél : (237) 650.901.919, est ADJUDICATAIRE de L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 29/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A JAPOMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III, DEPARTEMENT DU WOURI, POUR UN MONTANT TTC de : **12.466.561 (Douze Million Quatre Cent Soixante Six Mille Cinq Cent Soixante Un) FCFA** et un délais de **03 mois**.

Article 2 : La dépense correspondante sera prise en charge par le Receveur Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e et payée par le Trésorier Payeur Général dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Etat au titre des crédits transférés aux Collectivités Territoriales Décentralisées exercice 2022.

Article 3: La présente Décision qui prend effet à partir de la date de signature sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 3 Juin 2022

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

COMMUNE DE YAOUNDE II

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITÉ VERTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DOTATION MINEDUB, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 10 Mars 2022 pour les travaux de réhabilitation de l'Ecole Primaire Publique de la Cité Verte dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu le Procès-verbal de restitution N°027 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date du 22 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu le budget de l'exercice 2022 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1: L'entreprise *ETS. MNG*, B.P : 4059 Yaoundé, Tel. : 699 82 38 30, Registre de Commerce N° : YAO/2006/A/1227, N° Identifiant Unique : P126500153935 X, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 10 Mars 2022 pour les travaux de réhabilitation de l'Ecole Primaire Publique de la Cité Verte dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après:

Montant TTC en FCFA : Quatorze millions huit cent cinq mille huit cent cinquante-quatre (14 805 854) F CFA.

Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *ETS. MNG*, ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°007/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/C. NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 DECEMBRE 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°04/AONO/C. NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 Pour les travaux d'extension du réseau électrique de certaines localités de l'Arrondissement de Nitoukou, Commune de Nitoukou, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE	ETS NEW STEP	24 318 525	28 999 841	Trois (03) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°2022/001/SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE DE CERTAINS EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2013/160 du 15 mai 2013 portant règlement général de la comptabilité publique ;

Vu le décret N°2016/425 du 26 octobre 2016 portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le décret n° 2017/594 du 04 décembre 2017 portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint chargé des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu l'arrêté n° 068/CAB/PR du 15 juin 2005 portant création du Contrôle Financier auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu l'arrêté n° 000017/MPT/ENSPT/D du 02 avril 1993 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Comptable auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ; Vu

Vu la résolution CD n°003/2018 du 28/03/2108 relative aux nominations à certains postes de de responsabilité à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu la résolution CD n°021/CD/2021 du 20 décembre 2021 autorisant le paiement au budget de SUP'PTIC de Yaoundé pour l'exercice 2022 ;

DECIDE

Article 1^{er} : La Lettre Commande relative à la Demande de Cotation N°2022/001/SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 11/04/2022 pour l'acquisition et la mise en service de certains équipements scientifiques et techniques pour l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé est attribuée à l'Entreprise DYNAFCO CAMEROON SARL, conformément au rapport établi à cet effet par la commission Interne de Passation des Marchés auprès de SUP'PTIC de Yaoundé Montant de la lettre-commande : **26.745.390 (vingt-six millions sept cent quarante-cinq mille trois cent quatre-vingt-dix) FCFA TTC**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR

WATCHING Félix

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N°05/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI L0T2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDLEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au contrôle et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°01/PA/CIPM-GRAlII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés.

Vu le PV de négociation des prix N°03

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée à l'adjudicataire qu'il suit :

L0T2 (EP SANGUERE NJOI)

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI L0T2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	02	ETS IBRAMO BP : GAROUA Te! :696 85 28 20	18 970 000	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférent et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE POLI

DECISION N° 06/D/C-POLI/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-POLI/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CÉRÉALES DANS LES LOCALITÉS SUIVANTES : PATÉ MANGA (LOT N°01) ET WATE (LOT N°2), COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Poli
(Maître d'Ouvrage)**

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu la Circulaire N°0001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°11/AONO/C-POLI/CIPM/2022 du 18 avril 2022 ;
Vu Le procès-verbal N°0020663/CPM du 19 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Poli ayant sanctionné la séance de proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1 : Les entreprises ci-après citées sont pour compter de la date de la signature de la présente Décision retenues attributaires des Lettres - Commandes relatives à l'Appel d'Offres susmentionné:

Allotissement	Maître d'Ouvrage	Lieux d'exécution	Entreprises	Montants TTC en FCFA	Délais d'exécution	Observation
Lot n°1	Le Maire de la Commune de Poli	Paté Manga	ETS NDJAMOU TABITA, B.P. : 12 Poli. tel. : (+237) 655 532 670/650 020 015/661 121 002	19 994 862	Trois (03) mois	Attributaire
Lot n°2		Waté	ETS BAKA BUSINESS, B.P. : 05 Poli, tél. : 656 54 14 70/650 02 00 15.	19 999 159	Trois (03) mois	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et enregistré partout où besoin sera./-

GAROUA le 30 Mai 2022

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00129/E/2/D/MINH DU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/05-2022 DU 06/06/2022, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D' OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N° 00014/AONR/MINH DU/PDVIR/CC/CCCM-AG/CSPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA CELLULE DE COORDINATION (CC), LES UNITES TECHNIQUES DE LIAISON (UTL) ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) OU MAIRIES CONCERNEES PAR LE PROJET EN QUATRE (04) LOTS.FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution de la République du Cameroun ;

Vu l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu la loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;

Vu la décision n°00001/D/MINH DU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;

Vu le Procès-verbal d'examen et d'adoption par la CSPM-PDVIR du projet d'Appel d'Offres National Restreint du 10 Février 2022 ;

Vu le Procès-verbal d'examen et d'adoption par la CSPM-PDVIR du projet d'Appel d'Offres National Restreint du 25 Février 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) N°00014/AONR/MINH DU/PDVIR/CC/CCCM-AG/CSPM/2022 du 04 Mars 2022 ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des offres de la CSPM-PDVIR du 07 Avril 2022 ;

Vu le Procès-verbal de reexamen et d'adoption du Rapport de la Sous commission d'analyse des offres par la CSPM-PDVIR le 21/04/2022 ;

Vu la proposition d'attribution du Marché de la CSPM-PDVIR du 22 Avril 2022.

Vu le Procès-verbal d'examen et validation de la procédure d'attribution par la CCCM-AG en date du 24 Mai 2022.

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Restreint susmentionné :

Soumissionnaire	Montants (HT)	Montants (TTC)	Délai D'exécution
ITKE SARL, BP : 2244 Yaoundé, Tel : +237 670 671 007/ 694 670 228, Email : itke2005@yahoo.fr	Lot 1: 113 850 000 FCFA Lot 2: 54 449 999 FCFA Lot 3: 70 290 000 FCFA Lot 4: 74 250 006 FCFA	Lot 1 : 135 766 125 FCFA Lot 2 : 64 991 248 FCFA Lot 3 : 83 820 823 FCFA Lot 4: 88 543 132 FCFA	Trente (30) jours.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°001/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01 /DC/C.NITOUKOU/SG/ SPM/CIPM/2022 DU 25/03/ 2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA RÉHABILITATION DE LA STATION SCAN WATER (PHASE II) RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE DISTRIBUTION DE 2700ML, D'UN RACCORDEMENT SUR 7300 ML DE RESEAU, LA RÉHABILITATION DE 10 BORNES FONTAINES ET LA CONSTRUCTION DE 03 BORNES FONTAINES AVEC 02 ROBINETS POUSSOIRS AU CENTRE VILLE DE NITOUKOU, DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés

Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 DECEMBRE 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Demande de Cotation en procédure d'Urgence N°__01__/_DC/C.NITOUKOU/SG/ SPM/CIPM/2022 DU 25/03/ 2022 pour le travaux d'achèvement de la réhabilitation de la station scan water (phase ii) relatif à la construction d'un réseau de distribution de 2700ml, d'un raccordement sur 7300 ml de réseau, la réhabilitation de 10 bornes fontaines et la construction de 03 bornes fontaines avec 02 robinets poussoirs au centre-ville de Nitoukou, dans la commune de Nitoukou, Département de Mbam et Inoubou, Région du Centre.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	Travaux d'achèvement de la réhabilitation de la station scan water (phase ii) relatif à la construction d'un réseau de distribution de 2700ml, d'un raccordement sur 7300 ml de réseau, la réhabilitation de 10 bornes fontaines et la construction de 03 bornes fontaines avec 02 robinets poussoirs au centre-ville de Nitoukou, dans la commune de Nitoukou, département de Mbam et Inoubou, Région du Centre	ETS NDONG AND SON'S	20 248 500	24 146 336	Quarante-cinq (45) Jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NITOUKOU le 17 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°015/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL
2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS CE,
SU ET ES (LOT 2)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions CE, SU et ES (lot 2) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions CE, SU et ES (lot 2) est déclaré infructueux pour insuffisance technique. **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°018/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL
2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS CE,
SU ET ES (LOT 2)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions CE, SU et ES (lot 2) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions CE, SU et ES (lot 2); Budget de fonctionnement de l'ASCNPD, Général 2022 ; imputation : 2022 146 02 320 000 222 818, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°010/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour l'acquisition de sept (07) pick-up 4x4 pour les Agences Régionales de l'EST, EXTREME-NORD, LITTORAL, NORD, OUEST, SUD et SUD-OUEST par l'ASCNPD; budget de fonctionnement ASCNPD; exercice 2022; imputation: 2022 147 03 340 000 222 100 ; est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°006/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 POUR LES AGENCES RÉGIONALES DE L'EST, EXTREME-NORD, LITTORAL, NORD, OUEST, SUD ET SUD-OUEST PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour l'acquisition de sept (07) pick-up

4x4 pour les Agences Régionales de l'EST, EXTREME-NORD, LITTORAL, NORD, OUEST, SUD et SUD-OUEST par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour l'acquisition de sept (07) pick-up 4x4 pour les Agences Régionales de l'EST, EXTREME-NORD, LITTORAL, NORD, OUEST, SUD et SUD-OUEST par l'ASCNPD; Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 147 03 340 000 222 100 ; est déclaré infructueux pour insuffisance technique.
Le 25 Mai 2022
Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°008/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL
2022 POUR LA RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT DORTOIR À NDOKPO**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 05 avril 2022 pour la réhabilitation d'un



bâtiment dortoir à NDOKPO ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour la réhabilitation d'un bâtiment dortoir à NDOKPO; Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 147 02 330 000 222 300.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
Ets D.A BUSINESS COMPANY B.P: 12505 Yaoundé Tél : 242 05 77 55 / 697 43 19 28 RC/YAE/2018/A/2895 N°Cont : P068412726337A	18 350 083 FCFA	Deux (02) mois YAOUNDE le 25 Mai 2022 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

Article 2 :La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

ADDITIF RECTIFICATIF N°10 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CGB/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE, CARREFOUR ENTRÉE VILLAGE ZAMBOÏ - VILLAGE ZAMBOÏ - CARREFOUR RCA (25KM), DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Mairie de Garoua Boulai le 09 juin 2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua Boulai, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Mairie de Garoua Boulai le 13 juin 2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua Boulai, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

GAROUA-BOULAI le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°018/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :
L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions CE, SU et ES (lot 2) ; Budget ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 144 02 310 000 222 814, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N°09/DM/SG/ST/CAGIII/2022 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/GAROUA III/CIPMCAGIII/2022 DU 24/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRUPLÉ SUR LE MAYO ANACARDE 4(2,00X2,00) DE LARGEUR 8,00 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DUNORD EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDDEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°04/PA/CIPM-GRAIII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés.

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRUPLÉ SUR LE MAYO ANACARDE 4(2,00X2,00) DE LARGEUR 8,00 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS DORI BP 24 : GUIDER Tel :699 45 41 37	26 569 274	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 25 Mars 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE MOMBO

DECISION N°003/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU AU CENTREMÉDICALD'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO .REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° **003/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU AU CENTREMÉDICALD'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO .REGION DU LITTORAL**

DECIDE :

Article 1^{er} : Les **ETS SCR ENGINEERINGBP 12439 DOUALA, Tél 697 15 21 72** ont été retenus comme **ADJUDICATAIRES DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU AU CENTREMÉDICALD'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO .REGION DU LITTORAL** pour un montant de F **CFA 13 359 712 (treize millions trois cent cinquante neuf mille sept cent douze) TTC**, et un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

**DECISION N°005/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 07/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE
LETTRE-COMMANDE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2011/0408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifié et complété par le décret n° 77/285 du 03 Août 1977 ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°02/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 30 Mai 2022 portant désignation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 04 Avril dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème ;

Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDLEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de Monsieur SAMEN Patrice au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 29 Avril 2022 pour les travaux de Construction de vingt Logements Sociaux de Type T2 (08) et T3 (12) dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence ;

Considérant le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo, du 06 Juin 2022;

DECIDE :

Article 1er : L'Entreprise **TECO BTP Tél: +237 671 912 328**, a été retenue comme Adjudicataire de l'Appel d'Offres **N°05/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 29 Avril 2022** pour les travaux de Construction de vingt Logements Sociaux de Type T2 (08) et T3 (12) dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence, pour un montant TTC de **290 814 510 (Deux cent quatre-vingt-dix millions huit cent quatorze mille cinq cent dix) Francs CFA** et pour un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 7 Juin 2022

Le MAIRE

SAMEN Patrice



COMMUNE DE POLI

DECISION N°05/D/C-POLI/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-POLI/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE DE POLI : TRONÇON CARREFOUR MINDJA - CARREFOUR YAYA BANTADJE, LONG DE 275 ML, COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Poli
(Maître d'Ouvrage)**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011 /410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire N°0001/CAB/PR du 1er juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°12/AONO/C-POLI/CIPM/2022 du 18 avril 2022 ;

Vu Le procès-verbal N°0020666/CPM du 21 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Poli ayant sanctionné la séance de proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1er : L'Entreprise ci-après citée est pour compter de la date de la signature de la présente Décision retenue comme attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Allotissement	Maître d'Ouvrage	Lieux d'exécution	Entreprises	Montants TTC en FCFA	Délais d'exécution	Observations
Lot unique	Le Maire de la Commune de Poli	Tronçon carrefour MINDJA-carrefour YAYA BANTADJE	ETS NDJAMOU TABITA, B.P. : 12 Poli. tel. : (+237) 655 532 670/650 020 015/661 121 002	45 497 453	Quatre (04)mois	Attributaire

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et enregistrée partout où besoin sera./-

GAROUA le 30 Mai 2022

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°014/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL
2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS AD,
NO ET EN (LOT 1)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°017/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 14 AVRIL
2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS AD,
NO ET EN (LOT 1)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions AD, NO et EN(lot 1) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions AD, NO et EN(lot 1); Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 146 02 320 000 222 817.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ECGM SARL B.P: 3322 Yaoundé Tél : 620 05 45 83 / 661 20 20 71 RC/YAO/2019/B/381 N°Cont : M051 9127716055	14 640 561 FCFA	Trente (30) jours YAOUNDE le 3 Juin 2022 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et **TAOSSI** anglais. /-

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°003/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES : LOT 2: CARREFOUR NEKOM I-NEKOM II-NDEKEYAP-NITOUKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 DECEMBRE 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°02/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 Relatif aux travaux de réhabilitation des tronçons de routes rurales :

LOT 2: CARREFOUR NEKOM I-NEKOM II-NDEKEYAP-NITOUKOU, dans la commune de Nitoukou, Département de Mbam et Inoubou, Région du Centre.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES : LOT 2: CARREFOUR NEKOM I-NEKOM II-NDEKEYAP-NITOUKOU	ETS OUMBA SARL	22 641 509	26 999 999	Trois (03) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°012/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 750 VOLONTAIRES PIONNIERS CUVÉE 2022 (LOT 3).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour l'acquisition des kits de formation de 750 Volontaires pionniers cuvée 2022 (lot 3) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition des kits de formation de 750 Volontaires pionniers cuvée 2022 (lot 3); Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 144 01 310 000 222 802.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NGOL ENTERPRISE B.P: Yaoundé Tél : 677 49 27 09 / 695 04 79 48 RC/YAO/2016/A/2281 N°Cont : P068612492592Q	25 285 697 FCFA	Quarante-cinq (45) jours YAOUNDE le 3 Juin 2022 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°022/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions LT, OU, NW et SW (lot 3); Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 146 02 320 000 222 819, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°009/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du Contrat ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
002/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Entretien des bâtiments des services centraux del'ASCNPD	TWINLEX LTD B.P: 8219 Yaoundé Tél : 694 05 37 00 / 677 28 28 26 RC/YAO/210/A/230 N°Cont :P048400405913B	8 294 076 FCFA	Douze (12) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du Contrat y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°016/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
004/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition du kit d'insertion socio-économique de 200 Volontaires des centres de production de NDOKPO à YABASSI, LABA à MESSAMENA, MBALANG à NGAOUNDERE 2 et LANGUI à PITOA par l'ASCNPD	Ets JACQUES VIVIEN ET COMPAGNIES B.P: 12505 Yaoundé Tél : 696 84 14 67 / 658 23 36 06 RC/YAO/2020/A/2643 N°Cont : P048300576430D	17 999 999 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N°04/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI LOT2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDDEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au contrôle et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°02/PA/CIPM-GRAlII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés. Vu le PV de négociation de prix N°02

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit
LOT1 (EP BALANE)

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI LOT2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	01	STE DS SARL BP : BASCHEO Tel:656 233 838	18 950 000	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférent et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N°08/DM/SG/ST/CAGIII/2022 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°03/AONO/GAROUA III/ST/CIPM 2022 DU 16/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE BOCKLE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDLEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°03/PA/CIPM-GRAIII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés.

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE BOCKLE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS BAIKWA BP : GAROUA Tel :699 87 51 88	29 990 000	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 23 Mars 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N°10/DM/SG/ST/CAGIII/2022 ,PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°06/AONO/GAROUA III/CIPMCAGIII/2022 DU 24/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE :CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRUPLE A OURO HAOUSSA 4(2,00X1,5) DE LARGEUR 7,00 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDDEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°05/PA/CIPM-GRAIII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés.

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRUPLE A OURO HAOUSSA 4(2,00X1,5) DE LARGEUR 7,00 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS DORI BP 24: GUIDER Tel:699 45 41 37	23 299 959	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 25 Mars 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE MOMBO

DECISION N°005/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N° **005/AONO/C/MBO/CIPM/2022 du 21/03/2022 pour les travaux de réhabilitation du centre médical d'arrondissement de mombo, dans la commune de mombo, département du moungo**

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Ets Charlie Bp 9160 Bonaberi Tel 669 00 85 68 ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif **pour les travaux de réhabilitation du centre médical d'arrondissement de mombo, dans la commune de mombo, département du moungo** pour un montant de F **CFA FCFA 17 450 000 (dix sept millions quatre cent cinquante mille) TTC**, et un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°020/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS POUR LES CAMPAGNES D'ÉDUCATION CIVIQUE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 19 avril 2022 pour l'acquisition des kits pour



les campagnes d'Education Civique ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition des kits pour les campagnes d'Education Civique; Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 146 01 320 000 222 802.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
AFRIKA QUEEN'S SARL B.P: Yaoundé Tél : 673 264 733 RC/YAO/2021/B/824 N°Cont : M042116068743R	14 800 000 FCFA	Quarante-cinq (45) jours YAOUNDE le 3 Juin 2022 Le <i>DIRECTEUR GÉNÉRAL</i>

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

COMMUNE DE POLI

DECISION N° 07/D/C-POLI/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-POLI/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DJOUMTÉ, COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Poli

(Maître d'Ouvrage)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire N°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/C-POLI/CPM/2022 du 14 avril 2022 ;

Vu Le procès-verbal N°0020660/CPM du 16 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Poli ayant sanctionné la séance de proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1 : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré infructueux l'Appel d'Offres N°10/AONO/C-POLI/CIPM/2022 du 14 avril 2022.

Article 2 : Aucun soumissionnaire n'a répondu au présent Appel d'Offres.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 30 Mai 2022

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

DECISION N°027/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 06 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, SUITE À LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION**

Vu La constitution ;

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu [Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement.](#)

Vu Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu [Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement](#) ;

Vu Le Décret n°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu La décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu La décision n°011/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP du 17 mars 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu la demande de cotation n°004/DC/MINCOM/CIPM/2022 du 11 avril 2022 ;

Vu les conclusions du rapport d'évaluation de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

Considérant les autres nécessités de services.

DÉCIDE**ARTICLE 1 :** L'entreprise ci-après est attributaire de la lettre commande relative à l'acquisition du matériel de bureau pour les services centraux du Ministère de la Communication. Il s'agit de :

Attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
CAMER NEGOCE & CONSULTING SARL (CNC)	32 555 250 (Trente-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante)	60 jours

ARTICLE 2 : Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés, bâtiment principal du Ministère de la Communication pour l'établissement et la signature de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le **MINISTRE****SADI René Emmanuel**

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°018/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :
L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions CE, SU et ES (lot 2) ; Budget ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 144 02 310 000 222 814, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION N°004/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 07/06/2022 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 29 AVRIL 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 (08) ET T3 (12) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème,(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2011/0408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifié et complété par le décret n° 77/285 du 03 Août 1977 ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la Décision N°000001111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°04/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 30 Mai 2022 portant désignation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 29 Avril dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème ;
Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de Monsieur SAMEN Patrice au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème
Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 29 Avril 2022 pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du Contrôle et la Surveillance des travaux de Construction de vingt Logements Sociaux de Type T2 (08) et T3 (12) dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence ;
Considérant les Résolutions de la séance de délibération de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo, du 06 Juin 2022;

DECIDE :

Article 1er : L'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 29 Avril 2022, pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du Contrôle et la Surveillance des travaux de construction de vingt (20) Logements Sociaux de type T2 (08) et T3 (12) dans la Commune Arrondissement de Nkongsamba 2ème, Département du Moungo, Région du Littoral, a été déclaré **infructueux pour absence de Caution de Soumission conforme, incompétence technique des Soumissionnaires et doit être par conséquent relancé.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NKONGSAMBA le 7 Juin 2022

Le MAIRE

SAMEN Patrice

**AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT****COMMUNIQUE N°011/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
006/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition d'un (01) véhicule de liaison par l'ASCNPD	CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) B.P: 15326 Yaoundé Tél : 222 30 80 97/ 657 76 75 71 RC/YAE/2020/M/10 N°Cont :M121712669896Y	Seize millions (16.000.000) FCFA	Deux (02) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

COMMUNIQUE N°024/C/M/SG/CAD3/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 29/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A JAPOMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E, DEPARTEMENT DU WOURI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e communique : l'entreprise **ETS INTERNATIONAL PARTNERSHIP COMPANY (IPC)**, BP . 581 Yaoundé, Tél : (237) 650.901.919, est ADJUDICATAIRE de L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 29/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE, CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A JAPOMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3e, DEPARTEMENT DU WOURI, suivant le tableau ci-après :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC	MONTANT PREVISIONNEL	DELAIS	RANG
ETS IPC	12.466.561 TTC	15.000.000	03 MOIS	1e"
ETS VENUS	13.226.842 TTC	15.000.000	03 MOIS	2e
ETS THEMAR	13.633.354 TTC	15.000.000	03 MOIS	3e
CETECH SARL	14.048.854 TTC	15.000.000	03 MOIS	4e

Le présent Communiqué tient lieu de notification de la décision et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non sélectionnés.

Par ailleurs les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites conformément à la réglementation en vigueur ./-

DOUALA le 3 Juin 2022

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N° 004/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 07/06/20222 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 (08) ET T3 (12) DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, communique :

Par Décision **N°005/C/CAN2/SG/UPE/2022 du 07/06/2022**, L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux de Construction de vingt Logements Sociaux de Type T2 (08) et T3 (12) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2 ^{ème}	TECO BTP SARL Tél: +237 671 912 328	290 814 510 (<i>Deux cent quatre-vingt-dix millions huit cent quatorze mille cinq cent dix</i>) Francs	Douze (12) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter, dès publication du présent Communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, à l'Unité de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 7 Juin 2022

Le

SAMEN Patrice

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°008/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 POUR LA MISE À NIVEAU DE LA SALLE SERVEUR DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu de livraison/exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 22 avril 2022 pour la mise à niveau de la salle serveur du Ministère du Tourisme et des Loisirs	MINTOUL Yaoundé	Etablissement DECO TRADING GROUP, B.P: Yaoundé	24 804 000	03 mois

Le Directeur de cet établissement est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°008/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 POUR LA MISE À NIVEAU DE LA SALLE SERVEUR DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu de livraison/exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 22 avril 2022 pour la mise à niveau de la salle serveur du Ministère du Tourisme et des Loisirs	MINTOUL Yaoundé	Etablissement DECO TRADING GROUP, B.P: Yaoundé	24 804 000	03 mois

Le Directeur de cet établissement est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N° 01/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N9001/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE NEUF(09)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS(03) LOTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3EDEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDDEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°01/PA/CIPM-GRAlII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés.

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée à l'adjudicataire qu'il suit :

LOT1 (SANGUERE PAUL-QUARTIER PLATEAU ; AMAZONIE ; DANEDJAM)

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX RELATIF A LA CONSTRUCTION DE NEUF(09)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS(03) LOTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	01	ETS YADJOULE BP : GAROUA Tel :696 02 17 50	23 784 919	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférent et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°015/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
003/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition des kits de formation de 750 Volontaires pionniers cuvée 2022 (lot 3)	NGOL ENTERPRISE B.P: Yaoundé Tél : 677 49 27 09 / 695 04 79 48 RC/YAO/2016/A/2281 N°Cont : P068612492592Q	25 285 697 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°023/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
010/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition des kits pour les campagnes d'Education Civique	AFRIKA QUEEN'S SARL B.P: Yaoundé Tél : 673 264 733 RC/YAO/2021/B/824 N°Cont : M042116068743R	14 800 000 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°006/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°_07_/AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE PLUS DEUX (02) BUREAUX DE MAITRE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDOUGBISSOUNG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 DECEMBRE 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°_07_/AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 Mars 2022 lance en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salle de classe plus deux (02) bureaux de maitre a l'école maternelle de NDOUGBISSOUNG, Commune de Nitoukou, Département de Mbam et Inoubou, Région du Centre

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE PLUS DEUX (02) BUREAUX DE MAITRE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDOUGBISSOUNG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.	ETS BEAUX ARTS (ALASSA)	15 091 800	17 996 972	Trois (03) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NITOUKOU le 23 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

COMMUNE DE BIYOUHA

ADDITIF N°01 DU 06 JUIN 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NSONGA BROUSSE, COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/22 DU 06 MAI 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS DALOTS DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/22 DU 06 MAI 2022 POUR LA REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/22 DU 06 MAI 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A TOUM NGOG HAMEAU NSOGA OLIVIER DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie D'BIYOUHA au plus tard le 08 Juin 2022 à 12 heures (heure locale), et devront porter la mention APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 06 Mai 2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU VILLAGE NSONGA BROUSSE, COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. (À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront parvenir à la Mairie de Biyouha au plus tard le 16 Juin 2022 à 12 heures précises</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 08 Juin 2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville DE BIYOUHA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis qui se fera en un (01) temps, sera effectuée le 16 Juin 2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés.</p>

BIYOUHA le 6 Juin 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

ADDITIF N° 02 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 21/02/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE CINQ (05) VEHICULES DE TOURISME PAR LA CCIMA. IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AU PRÉSENT APPEL D'OFFRES QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES DE TOURISME PAR LA CCIMA, PRÉCÉDEMMENT FIXÉE AU 7 JUIN 2022 À 12 HEURES EST REPORTÉE AU 10 JUIN 2022 À 12 HEURES. DE MÊME, L'OUVERTURE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES AURA LIEU DANS LA SALLE DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS SISE À L'IMMEUBLE ABRITANT LE CENTRE DE GESTION AGRÉÉ DE LA CCIMA LE 10 JUIN 2022 DÈS 13 HEURES PAR LADITE COMMISSION. LE RESTE SANS CHANGEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés sis au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.cm, dès publication du présent avis, au plus tard le **07/06//2022** à 12 heures précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 21/02/2022
RELATIF A L'ACQUISITION DE CINQ VEHICULES A LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES
MINES ET DE L'ARTISANAT.
A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés sis au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.cm, dès publication du présent avis, au plus tard le **10/06//2022** à 12 heures précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 21/02/2022
RELATIF A L'ACQUISITION DE CINQ VEHICULES A LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES
MINES ET DE L'ARTISANAT.
A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture en une seule phase des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le **07/05/2022** dès **13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture en une seule phase des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le **10/05/2022** dès **13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

DOUALA le 6 Juin 2022

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

HALIDOU BELLO

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

ADDITIF N°001/A/AONO/C.NBTA 1ER/CLPM/2022 À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.BTALER/CIPM/2022 DU 28 MAI 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN 163 TABLES BANCS ET 08 BUREAUX DE MAÎTRES DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (p6) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **20/06/2022 à 09 heures**, heure locale, réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Commune de BERTOUA 1ER et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.BTAIER/CIPM/2022 Du 28 MAI 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN 163 TABLES BANCS, 08 BUREAUX DE MAITRES ET 08 CHAISES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA IER. DEPARTEMENTDU LOM ET DJEREM. RÉGION DE L'EST(LOT UNIQUE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (p6) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **29/06/2022 à 09 heures**, heure locale, réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Commune de BERTOUA 1ER et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.BTAIER/CIPM/2022 Du 28 MAI 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN 163 TABLES BANCS, 08 BUREAUX DE MAITRES ET 08 CHAISES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA IER. DEPARTEMENTDU LOM ET DJEREM. RÉGION DE L'EST(LOT UNIQUE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20/06/2022 à 10 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BERTOUA 1ER siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion delà Mairie de BERTOUA 1er

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29/06/2022 à 10 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BERTOUA 1ER siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion delà Mairie de BERTOUA 1er.

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants:</p> <p>10.1. Critères éliminatoires:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Absence de la caution de soumission ;2. Pièce administrative falsifiée ;3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire.4. Spécifications techniques non-conformes ;5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation. <p>10.2. Critères de qualification:</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non2. Chiffre d'affaire des Exercices 2019, 2020 et 2021 Oui/Non3. Solvabilité financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de l'ordre agréée par le MINFI) Oui/Non4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non5. Planning de livraison Oui/Non <p>N.B: Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%. (soit au moins « oui » sur 5) seront examinées. Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'Offre de l'Attributaire devra être conforme aux spécifications techniques requises.</p>

4	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:</p> <ol style="list-style-type: none">1- administrative sera jugée conforme ;2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% : sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 10.2 susmentionnée;3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPC des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du ST et classée la moins disante.
	<p>Lire plutôt</p> <p>Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :</p> <ol style="list-style-type: none">2- technique sera jugée conforme sur la base des spécifications techniques ;

BERTOUA le 6 Juin 2022

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE NO 00073/E/2/C/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/05-2022 DU 06/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N°00014/AONR/MINHDU/PDVIR/CC/CCCM-AG/CSPM/2022 DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA CELLULE DE COORDINATION (CC), LES UNITES TECHNIQUES DE LIAISON (UTL) ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) OU MAIRIES CONCERNEES PAR LE PROJET EN QUATRE (04) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : MINHDUUNITÉ D'EXÉCUTION DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) BP : 615 YAOUNDÉ, TEL : (237) 242 029 734, EMAIL : MINDUH_PDVIR@GMAIL.COM, SIS IMMEUBLE R+4 FACE ARRIÈRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE (DGSN).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique:

Conformément aux dispositions des Directives de Passation de Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les de consultants) par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, et Janvier 2011 révisée en Juillet 2014, les résultats de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé sont tels que suit :

N°	FOURNISSEURS	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT HT (FCFA)	MONTANTS EVALUES DES OFFRES HT (FCFA)	OBSERVAT
1	ITKE SARL BP : 2244 YAOUNDE Cameroun Tel : +237 670 67 10 07 / 694 67 02 28 Fax: 237 222 221 148 Email : itke2005@yahoo.fr	Lot 1: <ul style="list-style-type: none"> ● Montant: 115 000 00FCFA ● Montant après rabais de 1%: ● 113 850 000 FCFA Lot 2: <ul style="list-style-type: none"> ● Montant: 55 000 000FCFA ● Montant après rabais de 1%: ● 54 449 999 FCFA Lot 3: <ul style="list-style-type: none"> ● Montant: 71 000 000FCFA ● Montant après rabais de 1%: ● 70 290 000 FCFA Lot 4: <ul style="list-style-type: none"> ● Montant: 75 000 000FCFA ● Montant après rabais de 1%: ● 74 250 000 FCFA 	Lot 1: <ul style="list-style-type: none"> ● Montant: 115 000 00FCFA ● Montant après rabais de 1%: ● 113 850 000 FCFA Lot 2: <ul style="list-style-type: none"> ● Montant: 55 000 000FCFA ● Montant après rabais de 1%: ● 54 449 999 FCFA Lot 3: <ul style="list-style-type: none"> ● Montant: 71 000 000FCFA ● Montant après rabais de 1%: ● 70 290 000 FCFA Lot 4: <ul style="list-style-type: none"> ● Montant: 75 000 000FCFA ● Montant après rabais de 1%: ● 74 250 000 FCFA 	Offre Conforme l'essentiel et la disante

2	INTEK BP : 12841 Yaoundé-Cameroun Tel : +237 222 22 22 10 / 222 23 10 69 Fax : +237 222 23 10 95 Email : intek@intek-cm.com	Lot 1 : 176 697 000 FCFA Lot 2 : 80 630 000 FCFA Lot 3 : 86 901 000 FCFA Lot 4 : 84 883 000 FCFA	Lot 1 : 176 697 000 FCFA Lot 2 : 80 630 000 FCFA Lot 3 : 86 901 000 FCFA Lot 4 : 84 883 000 FCFA	Offre élevée
3	ETS EMERGENCE BP : Yaoundé Cameroun Tel : +237 699 23 66 91 / 672 70 82 97 Email : nraoul@yahoo.ca	Lot 1 : 99 560 000 FCFA Lot 2 : 47 080 000 FCFA Lot 3 : 58 315 000 FCFA	-	Offre non conforme pour l'essentiel
4	KRATOS BP : 2091 Yaoundé- Cameroun Tel : 693 898 217 Email : mbala@gmail.com	Lot 2 : 59 631 600 FCFA Lot 3 : 73 940 900 FCFA Lot 4 : 73 928 250 FCFA	-	Offre non conforme pour l'essentiel
5	N2T Solutions BP : 20189, Yaoundé- Cameroun Tel : +237 678 98 69 89 / 691 84 42 42 Email : pdg@n2tsolutions.com	Lot 2 : 100 581 430 FCFA Lot 3 : 123 010 895 FCFA Lot 4 : 122 565 120 FCFA	-	Disqualifié pour la garantie de l'offre jugée non conforme
6	POLARIS BP : 35 168 Yaoundé- Cameroun Tel : +237 699 910 983 Email : contact@polaris.cm	Lot 1 : 106 895 185 FCFA Lot 2 : 37 779 070 FCFA Lot 3 : 94 470 500 FCFA Lot 4 : 47 486 000 FCFA	-	Offre non conforme pour l'essentiel

Attributaire du marché: ITKE SARL, BP : 2244 Yaoundé, Tel : +237 670 671 007/694 670 228, Email : itke2005@yahoo.fr

Montant évalué HT :

Lot 1 : 113 850 000 FCFA

Lot 2 : 54 449 999 FCFA

Lot 3 : 70 290 000 FCFA

Lot 4 : 74 250 006 FCFA

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Délai de livraison : Trente (30) jours à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison des fournitures

Lieu de livraison : Cellule de coordination (CC), les unités techniques de liaison (UTL) et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ou mairies concernées par le Projet

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE
COTATION N°2022/001/SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE
DE CERTAINS EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ; COMMUNIQUE :

PAR DECISION N°22/1135/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 03 JUIN 2022 ; L'ENTREPRISE **DYNAFCO CAMEROON SARL**
A ETE DECLAREE ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE –COMMANDE RELATIVE A LA **DEMANDE DE
COTATION N°2022/001/SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 11/04/2022** POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE DE
CERTAINS EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES
POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE SUS-CITEE.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC FRANCS CFA	DELAI DE LIVRAISON
DYNAFCO CAMEROON SARL	26. 745.390 FCFA TTC	SOIXANTE (60) JOURS

LE RESPONSABLE DE LADITE ENTREPRISE EST INVITE, DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE AU
SERVICE DES MARCHES DE SUP'PTIC A RETIRER LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE –COMMANDE.
EN OUTRE L'ADJUDICATAIRE A SOIXANTE DOUZE (72) HEURES POUR SOUSCRIRE LADITE LETTRE
–COMMANDE.

PAR AILLEURS LES SOUMISSONNAIRES N'AYANT PAS ETE RETENUS SONT PRIES DE PASSER RETIRER
LEURS OFFRES SOUS QUINZAINE DES PARUTION DU PRESENT COMMUNIQUE A L'EXECPTION DE
L'EXEMPLAIRE DESTINE A L'ARMP, PASSE CE DELAI CES OFFRES SERONT SIMPLEMENT DETRUITES SANS
QU'IL Y AIT RECLAMATION.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le MAIRE

WATCHING Félix

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 005/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO COMMUNIQUE :**

Par Décision N°005/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPGO/2022 du 18 MAI 2022, L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO	Ets Charlie Bp 9160 Bonaberi Tel 669 00 85 68	17 450 000 (dix sept millions quatre cent cinquante mille)	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maître d'ouvrage pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS Weilo Muliti service	- Il a obtenu une note de 70 ,37%. note inferieur pour être éligible.
ETS TUMAND MEDICALS SARL	- Il a obtenu une note de 85 ,18%. Eligible à l'offre financière, cependant nom moins disant.

Ces soumissionnaires sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 002/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJOUNGO ROUTE (INTER N5) - DJOUNGO RAIL (05 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO COMMUNIQUE :**

Par Décision **N°002/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPGO/2022 du 18 MAI 2022**, L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJOUNGO ROUTE (INTER N5) - DJOUNGO RAIL (05 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS MBASSIM BP 5163 DOUALA, Tél 697 15 21 72	20 063 813 (vingt millions soixante trois mille huit cent treize) TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (**secrétariat particulier du maître d'ouvrage** pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS OTIS & FILS	Note technique 74%, NON éligible à l'offre financière. Note technique insuffisante.
ETS ENGENAULT	Note technique 88%. critère éliminatoire falsification de la carte grise
Ets ROXANE SERV	Note technique 88%. NON Moins disant

Ces soumissionnaires sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

COMMUNE DE YAOUNDE II

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE COMMUNALE BRIQUETERIE BOUCLE FACE STATION TOTAL (RUE 20.067) CHEFFERIE BAMOUN-MOSQUEE BAMOUN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :
L'entreprise **WORLD WIDE COM SARL**, N° R.C: *RC/YAO/2005/B/13*, N° *Identifiant Unique* : *M120400017891F*, B.P : *15 340 YAOUNDE*, Tel. : *243 53 52 44* est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 25 Février 2022 en procédure d'urgence pour les travaux de revêtement en pavés autobloquants de la Route Communale Briqueterie Boucle Face Station Total (Rue 20.067) Chefferie Bamoun-Mosquée Bamoun dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II* selon les modalités ci-après :
Montant TTC en FCFA : *Trente millions huit cent quarante-six mille neuf cent soixante-quatre (30 846 964) F CFA* ;
Délai d'exécution : **Quatre (04) Mois.**

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE MOMBO

DECISION N°008/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU CENTRE URBAIN DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant Le Dossier D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU CENTRE URBAIN DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

DECIDE :

Article 1er : Les ETS CHARLIE BP 9160 Bonabéri, Tél 677 66 86 46 ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU CENTRE URBAIN DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de **F CFA 59 450 013 (cinquante neuf millions quatre cent cinquante mille treize) TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00067/E/2/C/MINHDU/22 DU 02 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00026/E/2/ASMI/MINHDU/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE NATIONALE D'HYGIENE ET DE SALUBRITE : CONCOURS « VILLES PROPRES », EDITION 2022 (EN PROCEDURE DURGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les entreprises ci- après ont été pré-qualifié et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation ci-dessus. Il s'agit :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	NSF CAMEROUN SARL	BP : 20236 Yaoundé ; Tél : 696 10 96 58
2	EASY PRINT SARL	BP : 8300 Yaoundé ; Tél : 699 62 93 78
3	STE SYNKRO SARL	BP : 15 631 Yaoundé; Tél : 694 08 49 09/679 16 48 53

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°002/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES : LOT 2 : MAFOUTH(EP)-BONAMBA ; NEFANTE –NITOUKOU (CARREFOUR DE LA JOIE) CSI-LYCEE TECHNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés

Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 DECEMBRE 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°01/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022

Relatif aux travaux de réhabilitation des tronçons de routes rurales :

LOT 2 : MAFOUTH(EP)-BONAMBA ; NEFANTE –NITOUKOU (CARREFOUR DE LA JOIE) CSI-LYCEE TECHNIQUE, dans la commune de Nitoukou, Département de Mbam et Inoubou, Région du Centre.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES : LOT 2 : MAFOUTH(EP)-BONAMBA ; NEFANTE –NITOUKOU (CARREFOUR DE LA JOIE) CSI-LYCEE TECHNIQUE	ETS OUMBA SARL	33 542 977	40 000 000	Trois (03) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NITOUKOU le 17 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°003/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES : LOT 2: CARREFOUR NEKOM I-NEKOM II-NDEKEYAP-NITOUKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :

Par décision **N°0003/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2022** du 17 Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES : LOT 2: CARREFOUR NEKOM I-NEKOM II-NDEKEYAP-NITOUKOU	ETS OUMBA SARL	22 641 509	26 999 999	Trois (03) Mo

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passa des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 17 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE N°021/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Communication communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de la demande de cotation n°004/DC/MINCOM/CIPM/2022 du 11 avril 2022, relative à l'acquisition du matériel de bureau pour les services centraux du Ministère de la Communication.

Il s'agit de :

Attribitaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
CAMER NEGOCE & CONSULTING SARL (CNC)	32 555 250 (Trente-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante)	60 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, pour les formalités relatives à l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le **MINISTRE**

SADI René Emmanuel

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°005/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°_06_/AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NEKOM I, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :

Par décision **N°0005/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2022** du 23 Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NEKOM I COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.	ETS BEAUX ARTS (ALASSA)	41 921 300	49 991 150	Quatre (04) M

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passa des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 23 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°019/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions LT, OU, NW et SW (lot 3); Budget ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 144 02 310 000 222 815, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 007/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE °007/DC/C/MBO/CIPM/2022DU21/03/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN EN MATERIELS MEDICAUX AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE : Par Décision N°007/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPGO/2022 du 18 MAI 2022, L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIELS MEDICAUX AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS Weilo Multi Service BP 2842 DLA Tel 675 05 28 19	13 117 850 (treize millions cent dix sept mille huit cent cinquante) TTC	Trois (30) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maître d'ouvrage pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS TUMANS MEDICAL SARL	- Il a obtenu une note de 8/10. Eligible cependant non moins disant à l'offre
ETS THEMAR	- Il a obtenu une note de 6/10. Non Eligible à l'offre financière.

Ces soumissionnaires sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le

KUNDE Janvier

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°005/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL
2022 POUR L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DE L'AGENCE DU SERVICE
CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour l'entretien des bâtiments des services centraux à l'ASCNPD ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'entretien des bâtiments des services centraux de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ; Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 147 03 340 000 612 122.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
TWINLEX LTD B.P: 8219 Yaoundé Tel : 694 05 37 00/ 677 28 28 26 RC/YAO/210/A/230 N° Cont : P048400405913B	8 294 076 FCFA	Douze (12) mois YAOUNDE le 25 Mai 2022 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°010/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1000 APPELÉS CUVÉE 2022 (LOT 1).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour l'acquisition des kits



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°011/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 04 AVRIL
2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1000 APPELÉS CUVÉE 2022 (LOT 2)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour l'acquisition des kits de



formation de 1000 Appelés cuvée 2022 (lot 2) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition des kits de formation de 1000 Appelés cuvée 2022 (lot 2); Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 144 01 310 000 222 700.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
Ets MARA B.P: 608 Yaoundé Tél : 242 05 77 55 / 697 43 19 28 RC: 93.A.0973 N°Cont : P096100167961U	39 839 830 FCFA	Quarante-cinq (45) jours YAOUNDE le 3 Juin 2022 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°001/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01 /DC/C.NITOUKOU/SG/ SPM/CIPM/2022 DU 25/03/ 2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA REHABILITATION DE LA STATION SCAN WATER (PHASE II) RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE DISTRIBUTION DE 2700ML, D'UN RACCORDEMENT SUR 7300 ML DE RESEAU, LA REHABILITATION DE 10 BORNES FONTAINES ET LA CONSTRUCTION DE 03 BORNES FONTAINES AVEC 02 ROBINETS POUSSOIRS AU CENTRE VILLE DE NITOUKOU, DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :

Par décision **N°0001/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2022** du 17 Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	Travaux d'achèvement de la réhabilitation de la station scan water (phase ii) relatif à la construction d'un réseau de distribution de 2700ml, d'un raccordement sur 7300 ml de réseau, la réhabilitation de 10 bornes fontaines et la construction de 03 bornes fontaines avec 02 robinets poussoirs au centre-ville de Nitoukou, dans la commune de Nitoukou, département de Mbam et Inoubou, Région du Centre	ETS NDONG AND SON'S	20 248 500	24 146 336	Quarante-cinq (45) Jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passation des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 17 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 RELATIF A
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE TELECOM DU CABINET DU MINPMEESA (PROCEDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 39 167 01 340010 524419.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à l'équipement en matériel de télécom du Cabinet du MINPMEESA.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture des équipements, le transport, la manutention, l'installation et la mise en service pour le Cabinet du MINPMEESA.

	Désignation	QTE
1	Téléphone IP de marque Alcatel-lucent modèle 8028 premium.	05
2	Téléphone IP de marque Alcatel-lucent modèle alcatel 4029	06
3	Téléphone sans-fil tactile, gestion des appels fixes et mobiles	02
4	PC Portable Microsoft Surface Pro 8 13" Ecran tactile Intel Core i7 16 Go RAM 256 Go SSD Platine	02
5	Système d'exploitation	02
6	Editeur de texte et tableur	02
7	Antivirus	02

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de quinze millions (15 000 000) de FCFA.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans le domaine.

6. Financement

L'acquisition du matériel de télécom du Cabinet du MINPMEESA (procédure d'urgence), objet du présent Appel d'Offres, est **340010 524419**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) dit « Immeuble de l'Émergence » ; Tél. 222 22 40 60, et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.coleps.gov.qc.ca>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) dollars** comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sur www.coleps.gov.qc.ca d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.] Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, Les offres rédigées en français ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 15^{ème} étage porte T02 de l'Immeuble Ministériel n° 1000 **locale**, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATÉRIEL DE TÉLÉCOM
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »*

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **05 Juin 2022** à 12h00. Elle devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est fixé à trente (30) jours à compter de la notification de l'offre gagnante.



11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre ou organisme financier CFA.

12. Recevabilité des Offres

Recevabilité des offres Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies par Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans a

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **des conférences, porte 237 de l'Immeuble Ministériel dit « Immeuble Rose »** en présence des soumissionnaires ou de leur d'un représentant par entreprise.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ouvrées accordées par la CIPM ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et
- N'avoir pas obtenu au moins 7/8 Oui des critères essentiels ;
- Non-respect de 70% des spécifications techniques ;
- Non-conformité du modèle de soumission.
- Non-respect du format de fichier des offres;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;

2. Critères essentiels

- La présentation générale des offres (sommaires, pièces dans l'ordre, onglet, page de garde et intercalaires couleur) ;
- Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (au moins deux marchés similaires au cours des cinq d
- Le chiffre d'affaire cumulé d'au moins 25 000 000 (vingt-cinq millions) FCFA au cours des trois dernières années ;
- Le service après-vente ;
- Le planning et le délai de livraison ? trente (30) jours ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Descriptif de l
- Proposition technique : photo ; manuel d'utilisation ; prospectus.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Pénitenciers, n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » ; Tél. 222 22 40 60 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marc>

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler le 222 22 40 60.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros 222 22 40 60.

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°012/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
007/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Réhabilitation d'un bâtiment dortoir à NDOKPO	Ets D.A BUSINESS COMPANY B.P: 12505 Yaoundé Tél : 242 05 77 55 / 697 43 19 28 RC/YAE/2018/A/2895 N°Cont :P068412726337A	18 350 083 FCFA	Deux (02) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°013/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
003/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition des kits d'encouragement de 1000 Appelés cuvée 2022 (lot 1)	Ets D.A BUSINESS COMPANY B.P: 12505 Yaoundé Tél : 242 05 77 55 / 697 43 19 28 RC/YAE/2018/A/2895 N°Cont :P068412726337A	32 555 250 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°014/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
003/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition des kits de formation de 1000 Appelés cuvée 2022 (lot 2)	Ets MARA B.P: 608 Yaoundé Tél : 242 05 77 55 / 697 43 19 28 RC: 93.A.0973 N°Cont : P096100167961U	39 839 830 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°015/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
003/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition des kits de formation de 750 Volontaires pionniers cuvée 2022 (lot 3)	NGOL ENTERPRISE B.P: Yaoundé Tél : 677 49 27 09 / 695 04 79 48 RC/YAO/2016/A/2281 N°Cont : P068612492592Q	25 285 697 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°020/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
009/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions AD, NO et EN(lot 1)	ECGM SARL B.P: 3322 Yaoundé Tél : 620 05 45 83 / 661 20 20 71 RC/YAO/2019/B/381 N°Cont : M051 9127716055	14 640 561 FCFA	Trente (30) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°021/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions LT, OU, NW et SW (lot 3); Budget ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 144 02 310 000 222 815, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/002/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN DEUX (02) LOTS : LOT 01 : LOTISSEMENT DE « NKONDOM I » (OPERATION 188) LOT 02 : LOTISSEMENT DE « NKONDOM II » (OPERATION 189)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable en deux (02) lots :

lot 01 : Lotissement de « NKONDOM I » (Operation 188)-

lot 02 : Lotissement de « NKONDOM II » (Operation 189)

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de la MAETUR, MAITRE D'OUVRAGE, confie à l'ENTREPRENEUR qui l'accepte, la réalisation des travaux qui comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas limitative :

L'installation de chantier, la réalisation du réseau d'alimentation en eau potable, etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 01 : **TROIS CENT TRENTE MILLIONS (330 000 000) Francs CFA**

Lot 02 : **CENT SOIXANTE CINQ MILLIONS (165 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Un SOUMISSIONNAIRE peut être attributaire des DEUX (02) lots.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant des capacités techniques et financières nécessaires pour l'exécution des travaux. Les offres doivent être déposées au siège de la MAETUR, Avenue de la République, Yaoundé, Cameroun. Les offres doivent être déposées avant le 04/07/2022 avant 10 heures, heure locale, portant la mention : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/002/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022 pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable en deux (02) lots : lot 01 : Lotissement de « NKONDOM I » (operation 188) lot 02 : Lotissement de « NKONDOM II » (operation 189) " À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

6. Financement

Budget MAETUR - Exercice 2022 et suivant.

7. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR, Avenue de la République, Yaoundé, Cameroun.

-LOT 01 : **CENT CINQUANTE SEPT MILLE CINQ CENT (157 500) Francs CFA ;**

-LOT 02 : **CENT SEIZE MILLE DEUX CENT CINQUANE (116 250) Francs CFA.**

8. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées "Copie". Les soumissions doivent être déposées au siège de la MAETUR, Avenue de la République, Yaoundé, Cameroun, au plus tard le 04/07/2022 avant 10 heures, heure locale, portant la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/002/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022

pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable en deux (02) lots :

lot 01 : Lotissement de « NKONDOM I » (operation 188)

lot 02 : Lotissement de « NKONDOM II » (operation 189)

" À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

CINQ (05) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque SOUMISSIONNAIRE doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de :

- **Lot 01 : SIX MILLIONS SIX CENT MILLE (6 600 000) Francs CFA ;**

- **Lot 02 : TROIS MILLIONS TROIS CENT MILLE (3 300 000) Francs CFA, valable pendant**

TRENTE (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le modèle indiqué ci-dessous.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 04/07/2022 à 11 heures**, heure locale.

13. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

Absence de la Caution de Soumission - Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après la soumission.

2 – Critères essentiels

Évaluation technique faite sur 53 OUI comprenant : Personnel d'encadrement (23 OUI) – Matériel à mobiliser (06 OUI) –

14. Attribution

Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date de dépôt, la date de validité des offres étant fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Commission Nationale de la Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 7100 Yaoundé (Téléphone : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90).

Email : contact.sma@maetur-cameroun.com

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°008/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :
L'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 pour le gardiennage des services centraux de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement et de l'Agence Régionale du Centre; Budget de fonctionnement ASCNPD, exercice 2022, imputation : 2022 147 01 340 000 670 060 ; est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Juin 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°017/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
008/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions AD, NO et EN(lot 1)	ECGM SARL B.P: 3322 Yaoundé Tél : 620 05 45 83 / 661 20 20 71 RC/YAO/2019/B/381 N°Cont : M051 9127716055	14 618 440 FCFA	Trente (30) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N°07/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI L0T2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDLEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au contrôle et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°02/PA/CIPM-GRAlII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés. Vu le PV de négociation de prix N°03

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée à l'adjudicataire qu'il suit :

L0T4 (OURO-TCHAKA)

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN(01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALANE LOTI ; UN (01) À L'ECOLE PUBLIQUE DE SANGUERE NJOI L0T2 ; UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DADI LOT3 ET UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-TCHAKA LOT 4 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	04	ETS GAMOAH BP :250 GAROUA Tel :699 840 074	18 990 000	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférent et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE MOMBO

DECISION N°06/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV MODEL 2) DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant Le Dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence

N° 006/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 Relative aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV MODEL 2) DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

DECIDE :

Article 1^{er} : Les **ETS ETONGPRESTA BP S/C 400 Nkongsamba, Tél 677 20 21 04** ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif **aux travaux de construction DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV MODEL 2) DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL** Pour un montant de F **CFATTC 26 960 040 (vingt six millions neuf cent soixante mille quarante) TTC** , et un délai d'exécution de **quatre (04) mois calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

COMMUNE DE BATOURI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTURE N°007/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN VESTIAIRE AU COMPLEXE SPORTIF DE KAMBOLEPI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KEDEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Baïouri, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Batouri, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un vestiaire au complexe sportif de kambolepi dans la Commune de Batouri.

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de Baïouri, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Batouri, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un vestiaire au complexe sportif de kambolepi dans la Commune de Batouri.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC : 30 000 000 (vingt-trois millions) Francs CFA.

4. Allotissement

N°	INTITULES DES PROJETS ET LEUR LOCALITE		
1	Construction d'un vestiaire au complexe sportif de KAMBOLEPI		

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSEP, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Batouri, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Batouri, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Batouri, de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Batouri, au plus tard le **28/06/2022 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTURE
N°007/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN VESTIAIRE AU COMPLEXE SPORTIF DE
KAMBOLEPI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE
LA KEDEY, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **six cent mille (600 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **six cent mille (600 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Batouri, le **29/06/2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Batouri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**
3. **b. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **c. Offre technique**

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

1. **d. Offre Financière**

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et
d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1-l'offre administrative sera jugée conforme ;

2-l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3-l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés, **Tél : 696 641 339 / 672713821**.

BATOURI le 6 Juin 2022

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022
DU 31/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE
MATERNELLE D'EKEL KO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER,
ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINEDUB / EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ter Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ler, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle D'EKEL KO'O dans la Commune de Nkongsamba ler, Arrondissement de Nkongsamba ler.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un bloc maternel à l'école maternelle D'EKEL KO'O dans la commune de Nkongsamba ler, Arrondissement de Nkongsamba ler.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondssement	Administration bénéficiaire
Unique	Travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle D'EKEL KO'O, Arrondissement de Nkongsamba 1er.	EKEL KO'O	Nkongamba 1er	commune de d'arrondissement de Nkongsamba ler

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE — ELEVATION ;
- CHARPENTE — COUVERTURE ; PLAFOND;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- MENUISERIE BOIS ;
- PLOMBERIE SANITAIRE;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ET REVETEMENT ;
- V.R.D

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement



L'Exercice 2022 du MINEDUB, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel	Imputation Budgétaire
Unique	Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle D'EKEL KO'O dans la commune de Nkongsamba Ier	25 000 000 (Vingt-cinq millions) F.CFA	56 15 101 02 641437 5233 14

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, d'une somme non remboursable de **Quarante-cinq mille (45 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, au plus tard le **27/06/2022, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/CAN Ier/CDPM/2022 du 31/05/2022**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A ECOLE MATERNELLE D'EKEL KO'O DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA Ier, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA Ier,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
Financement : BIP MINEDUB / Exercice 2022
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90)-jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (Cinq cent mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **27/06/2022 à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin);
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, aux heures ouvrables, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mounjo, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 31 Mai 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE MOMBO

DECISION N°002/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJOUNGO ROUTE (INTER N5) - DJOUNGO RAIL (05 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant Le Dossier A VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJOUNGO ROUTE (INTER N5) - DJOUNGO RAIL (05 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les ETS MBASSIM BP 5163 DOUALA, Tél 697 15 21 72 ont été retenus comme adjudicataires du marché N°002/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJOUNGO ROUTE (INTER N5) - DJOUNGO RAIL (05 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Pour un montant de F CFA 20 063 813 (vingt millions soixante trois mille huit cent treize) TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°002/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NTK/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES : LOT 2 : MAFOUTH(EP)-BONAMBA ; NEFANTE –NITOUKOU (CARREFOUR DE LA JOIE) CSI-LYCEE TECHNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :

Par décision **N°0002/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2022** du 17 Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES : LOT 2 : MAFOUTH(EP)-BONAMBA ; NEFANTE –NITOUKOU (CARREFOUR DE LA JOIE) CSI-LYCEE TECHNIQUE	ETS OUMBA SARL	33 542 977	40 000 000	Trois (03) Mo

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passation des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 17 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 1 ER JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINTOUL- EXERCICE 2022.LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux réhabilitation de la Délégation Départementale du Ministère du Tourisme et des Loisirs.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

Travaux Préparatoires
Travaux de maçonnerie
Menuiserie bois et métallique
Charpente et couverture
Electricité
Plomberie et Sanitaire
Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de **Cinq Millions (5 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTOUL, exercices 2022. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de **Cinq Millions (5 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage Délégué.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service des affaires économiques et financières du Préfet du Nyong et So'o, sur présentation d'une quittance de versement de la recette des finances de Mbalmayo d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Dix Mille (10.000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tel, devra parvenir dans les services de l'autorité contractante, notamment à la Préfecture de Mbalmayo, au plus tard le **27/06/2022 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 1^{ER} JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.** »

FINANCEMENT : BIP MINTOUL - EXERCICE 2022.

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **deux (02) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **Cent Mille (100 000) francs CFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27/06/2022 à 15 heures**, dans la salle de conférence de la Préfecture de Mbal Mayo.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

14-1- Critères éliminatoires :

Pièces Administratives

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence ou non-conformité non régularisée après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

Offre Technique incomplète pour absence de :

- d) La déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- f) Une soumission timbrée ;
- g) Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- h) Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ou l'omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- i) Absence de sous-détail des prix unitaires ;

N'avoir pas obtenu au moins un total de 70% critères à l'issue l'évaluation des critères techniques essentiels

15-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des **treize (13) critères** essentiels ci-après :

Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **six (06) critères** ;

-Personnel Technique non qualifié

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **quatre (04) critères** ;

Références de l'Entreprise sur **deux (02) critères**.

Preuves d'acceptation des cahiers de charges du marché **un (01) critère**

Le CCAP paraphés à chaque page signé par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant à la dernière page ;

Le CCTP paraphé à chaque page et signé par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant à la dernière page

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services de l'Autorité Contractante, notamment à la Préfecture de Mbal Mayo et auprès du Chef service du Patrimoine de l'Etat à la DDMINCAF/NS.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le PRÉFET

SONGA Pierre René

COMMUNE DE MOMBO

DECISION N°007/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DC/C/MBO/CIPM/2022DU21/03/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN EN MATERIELS MEDICAUX AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N° 001/

DECIDE :

Article 1^{er} : Les **ETS WEILO MULTI SERVICE BP 2842 DLA TEL 675 05 28 19** ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif **pour la fourniture des équipements en matériels médicaux au centre médical d'arrondissement de mombo, département du moungo, région du littoral**

pour un montant de F **CFA FCFA 13 117 850 (treize millions cent dix sept mille huit cent cinquante) TTC**, et un délai d'exécution de **trois (30) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI) N°
00033/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/ING/RPM/ARPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE (ETUDES ET CONTRÔLE)
POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ À KOUSSERI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif à « **la Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Kousseri.**

2. Consistance des prestations

Les prestations d'Etudes Technique couvrent trois volets :

- **Le volet** Avant-Projet Sommaire (APS);
- **Le volet** Avant-Projet Détaillé (APD);
- **Le volet** d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE).

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent quatre volets :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le Suivi environnemental et social en rapport avec les recommandations des PGES issues des rapports EIES puis PAR produits par deux autres consultants dans des missions séparées, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, l'atténuation des risques dus aux violences basées sur le genre y compris l'abus et l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par le personnel de l'entrepreneur ou du consultant et les populations pendant l'exécution des travaux.

Les services du consultant portent sur les prestations **d'études techniques** d'une part puis ceux de **Contrôle et de Surveillance** des travaux voiries et équipements de proximité de Kousseri. Les prestations du Maître d'œuvre prévues sont libellées en diverses missions relatives aux d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) ; puis de Contrôle et surveillance des travaux. **Elles sont regroupées en deux tranches :**

- Tranche Ferme : études avant-projet sommaire, études avant-projet détaillées et élaboration des Dossiers de Consultation des entreprises
- Tranche Conditionnelle : Contrôle et surveillance des travaux

Le programme des travaux couverts par les prestations porte essentiellement sur l'aménagement de voiries tertiaires, d'ouvrages de drainage de portée de proximité,adduction en eau, salles de classes, Aménagement d'une Bibliothèque au Musée SAO-Kotoko y compris équipements, Aménagement d'un Centre de Santé intégré ; Aménagement du Marché de nuit ; Réhabilitation Monuments (stèles) ; Réhabilitation et extension Complexe Sportif Municipal ; Aménagement complexe sportif au Lycée Technique de Lacka

3. Participation et origine

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (**références concernant l'exécution des contrats analogues avec justificatif : première page et page de signature du contrat, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions, la liste des références faisant ressortir (i) l'intitulé de la mission, (i) l'année de réalisation, (iv) le montant des travaux, (v) le commanditaire ; disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc**). Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposées, **soit** en version numérique en formats PDF & Word par courrier électronique, **soit** en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le **04/07/2022**, à 15 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé de la Maîtrise d'œuvre complète (Etudes et Contrôle) pour la réalisation des travaux de voiries et équipements de proximité à Kousseri. ».

5. Composition du dossier

Les consultants(firmes) doivent avoir :

- Expérience spécifique d'au moins deux (02) études techniques des projets de voiries urbaines,
- Expérience spécifique avec au moins deux (02) références de contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines
- Expérience spécifique avec au moins deux (02) références d'études techniques de bâtiments;
- Expérience spécifique avec au moins deux (02) références en contrôle et surveillance des travaux de bâtiments,
- Expérience spécifique avec au moins deux (02) références de projet suivi ; intégrant les questions de gestion environnementales et sociales
- Expérience spécifique avec des références des projets des financés par la Banque mondiale qui sera un atout

6. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Il est prévu que les prestations (i) d'études (Tranche Ferme) s'étendent sur une durée maximum de **trois mois (3)**), tandis que celles (ii) de Contrôle et Surveillance de travaux (Tranche Conditionnelle)soientréaliséespour un délai de **vingt (20) mois** dont huit (08) mois pour tous les lots de travaux et 12 mois de période de garantie.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4^{ème} étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé

B.P. 615, Yaoundé- Cameroun,

Tél : (237) 242 02 97 34 / (237) 242 78 29 87/243 38 75 93

E-mail : minhdu_pdvir@gmail.com avec copie chandourenkoma@gmail.com, lorraineonanena@gmail.com

8. Evaluation et publication des resultats

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

COMMUNIQUE N° 02/22/MINADER/MINEPIA/PCP-AFOP/CN/UPM DU 06 JUIN 2022 APPEL D'OFFRES N° 01/2021/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-AFOP/CSPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF À LA RÉALISATION DE L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES PECHESES-PHASE DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION (PCP-AFOP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur national du programme PCP-AFOP, maître d'ouvrage délégué communique :

Après Avis de Non Objection de l'Agence Française de Développement (AFD) N°2022/YAO/ASGV/AN/PO/0952-22 du 1er Juin 2022, sur la proposition d'attribution,

Le cabinet **AGORA CONSULTING** BP : **6583 Yaoundé**, Tél : **222 21 09 45 / 242 01 10 82**, soumissionnaire de l'Appel d'Offres International Restreint N° 001/2021/AOIR/MINADER - MINEPIA/PCP-AFOP/CSPM du 03 Décembre 2021, est déclaré adjudicataire de cet Appel d'Offres.

En outre en vertu des dispositions de l'Article 33 du code des marchés publics applicable, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres sous quinzaine.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le MINISTRE

ANGO PIERRE BLAISE

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/003/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE ET REVETEMENT DES VOIES DU LOTISSEMENT DE NKONDOM I (OPERATION 188)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de voirie et revêtement des voies du lotissement de NKONDOM I (Opération 188)

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de la MAETUR, MAITRE D'OUVRAGE, confie à l'ENTREPRENEUR qui l'accepte, la réalisation des travaux Travaux à prix forfaitaires, Travaux de Voirie, Travaux de plantations des espaces verts, etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : UN MILLIARD CINQ CENT CINQUANTE QUATRE M

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant des co
avérées dans le domaine.

5. Financement

Budget MAETUR - Exercice 2022 et suivant.

6. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passa
de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2^{ème} étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte
CAS-ARMP N° 335 988, d'une somme non remboursable de : **QUATRE CENT VINGT CINQ MILLE (4**
CFA.

7. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **05/07/2022 avant 10 heures**, heure locale, portant la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/003/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE ET REVETEMENT DES VOIES DU LOTISSEMENT DE NKONDOM I OPERATION 188

“ À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”

8. Delai de Livraison

HUIT (08) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque SOUMISSIONNAIRE doit joindre à ses pièces administratives, une ca
de : **TRENTE ET UN MILLIONS QUATRE VINGT MILLE (31 080 000) Francs CFA.**, valable pend
jours au-delà de la date originale de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le m
Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charg

10. Recevabilité des Offres



Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 05/07/2022 à 11 heures**, heure locale

12. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

1 – Critères éliminatoires

Absence de la Caution de Soumission - Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après l'ouverture des plis – Omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié – Absence de Sous-Détail d'un Prix conforme pour les routes revêtues d'au moins 600 000 000 – Société présentant moins de trois PV de réception dans les travaux de Génie Civil

2 – Critères essentiels

Évaluation technique faite sur 55 OUI comprenant :

Personnel d'encadrement (23 OUI) – Matériel à mobiliser (08 OUI) – Références du Soumissionnaire sur les prestations similaires

13. Attribution

Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date de réception des offres, la date de validité des offres étant fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Commission Nationale de la Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 7111 Yaoundé, Cameroun. Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90.

Email : contact.sma@maetur-cameroun.com

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE DE TOUBORO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2022 DU 06/06/2022 FOURNITURE D'UN CAMION BENNE DIX ROUES EQUIPEES D'UNE BENNE ENTREPRENEURE DE 20M3 AVEC ACCESSOIRES ET SERVICES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Touboro, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Touboro, exercice 2022, **un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture d'un camion benne dix roues équipés d'une benne entrepreneure de 20m3 avec accessoires et services pour le compte de la Commune**

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert porte sur **un camion benne dix roues équipés d'une benne entrepreneure de 20 m3 avec accessoires et services** pour le compte de la Commune

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à (Issue des études préalables est de **cent millions (100 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**).

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux **concessionnaires automobiles agréés de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine**. Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée sur **fonds propre de la Commune/exercice 2022**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à **l'hôtel de ville de Touboro au secrétariat particulier du maire** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offre peut être obtenu à l'hôtel de ville de Touboro au secrétariat particulier du maire dès publication du présent sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cent mille (100 000) francs CFA payable à la recette municipale de Touboro** contre quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat particulier du maire de la commune de Touboro au **plus tard le 28/06/2022 à 10heures. heure locale** et devra porter la mention

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°017/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2022 DU 06/08/2022
FOURNITURE D'UN CAMION BENNE DIX ROUES EQUIPEES D'UNE BENNE ENTREPRENEURE DE 20m3
AVEC ACCESSOIRES ET SERVICES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TOUBORO,
ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
< A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois à partir de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage par le chef service du marché.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **deux millions (2 000 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée inrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 28/06/2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Touboro. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offtes, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires:

- Critère n°1A : Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h de l'ouverture des plis
- Critère n°1B : Non-conformité des caractéristiques techniques de la fourniture
- Critère n°1C : Absence du service après-vente
- Critère n°1D : Absence d'un programme de formation du conducteur
- Critère n°1E Absence ou non-conformité de la caution de soumission.

Critères essentiels :

- Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 35 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.
- Critère n°2B : références du soumissionnaire comptant pour 35 %. Justifier d'au moins trois livraisons de fournitures similaires au cours des trois dernières années.
- Critère n°2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive ou négative. Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des prix :

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la **moins-disante** et dont l'offre a été jugée techniquement apte.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'**hôtel de Ville de Touboro au Secrétariat Général.**

GAROUA le 6 Juin 2022

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022
 DU 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA
 FAMILLE DE NKONGSAMBA , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP
 MINPROFF / EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les LA TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKONGSAMBA

2. Consistance des prestations

PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKONGSAMBA

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKONGSAMBA	Nkongsamba 1er	Nkongsamba 1er

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du natures et quantités décrites dans le cad ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES;
- MAÇONNERIE — ELEVATION ;
- CHÂRPENTE — COUVERTURE ;
- PLAFOND;
- MENUISERIE BOIS/ METALLIQUE ;
- PLOMBERIE SANITAIRE - ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du MINPROFF, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel	Imputation Budgétaire
----	-------------------------	----------------------	-----------------------

Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKONGSAMBA	10 050 000 (dix millions cinquante mille) F.CFA	5643 14001 641437 523313
--------	---	---	--------------------------

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ter, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ler, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba Z^{éf}, d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ler, au plus tard le 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 du 31/05/2022
TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE
NKONGSAMBA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
Financement : BIP MINPROFF / Exercice 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque-de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du MO, d'un montant de **210 000 (Deux cent dix mille sept cent cinquante) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **26/06/2022 à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes: ® Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba le', Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ter, aux heures ouvrables, ou auprès du Chef de Service du Patrimoine du Mounjo, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 31 Mai 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°019/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions LT, OU, NW et SW (lot 3); Budget ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 144 02 310 000 222 815, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
012/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
TRIBUNE OFFICIELLE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yingui (Autorité Contractante), lance pour le compte de la commune, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **travaux de construction de la tribune officielle de Yingui, Département du Nkam, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements ;
- Maçonneries - béton armé ;
- Charpente - couverture ;
- Revêtements ;
- Ouvertures Aluminium et bois ;
- Plomberie ;
- Electricité (courant fort et faible) ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

n/a

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son (leur) dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/COMMUNE de YINGUI à hauteur de 124 389 536 (Cent vingt-quatre millions trois cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent trente-six) francs FCFA TTC.

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acquis aux heures ouvrables dès publication du présent avis, dans les Services Techniques de la Commune de Yingui sur présentation de l'original de la quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Yingui, d'une somme non remboursable de **Cent vingt mille (120 000) francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Yingui (Service Technique), au plus tard le **17 Juin 2022**, à **13 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 012/AONO/ C-YINGUI/CIPM/2022 du 19 MAI 2022

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DE LA TRIBUNE OFFICIELLE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et non-conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** . Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, lui-même soumis à la non-objection préalable du bailleur de fonds (FEICOM).

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de **Deux millions quatre cent quatre – vingt - sept mille sept cent quatre – vingt - onze (2 487 791) francs CFA.**

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, le **17 Juin 2022 à 14 heures précises** dans la salle des réunions de la Commune de Yingui.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

L'évaluation par la Sous-commission d'analyse des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

a) Portant sur les pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- Absence ou capacité financière inférieure à Trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA :
- Non-acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin).

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite de lieux signé ;
- Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans l'Offre technique ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
 - Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet ;
 - Non satisfaction, au moins 28 Oui /35, soit 80% des critères essentiels.

c) Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- Absence d'un sous-détail de prix.

12.2 –Critères Essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels qui seront appliqués sur six (06) composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
A	Capacité financière ;	01
B	Références de l'Entreprise ;	02
C	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;	09
D	Expérience du personnel d'encadrement ;	11
E	Méthodologie et Planning d'Exécution ;	09
F	Présentation de l'offre.	03
	Nombre de critères	35

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **28 Oui /35** soit au moins **80%** des critères essentiels énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Yinguï, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage (Service Technique), à la Mairie de Yingui, aux heures ouvrables, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam, (Ingénieur de l'Etat), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

YINGUI le 19 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

NGAKE NGWALA NDJENG Emmanuel



PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/J10/CDPM-NS/2022 DU 01ER JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DE NGOMEDZAP. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ EST LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction de la clôture de la perception de Ngomedzap, Département du Nyong et So'o dans la Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance desdits travaux se résume comme suit :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux de terrassements ;
- Travaux de fondations ;
- Travaux de Maçonnerie – Elévation – Revêtement ;
- Travaux de Menuiserie métallique et Alu ;
- Travaux d'électricité ;
- Travaux de peinture.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des Finances, exercice 2022, à hauteur de **Vingt Deux Millions (22 000 000) Francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture du département du Nyong et So'o, sis à Mbalmayo, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la préfecture du Département du Nyong et So'o, sis à Mbalmayo ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA**, payable à la perception de Ngomedzap, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **(06) copies** marquées comme telles, devront être déposées à la Préfecture du Nyong et So'o à Mbalmayo contre récépissé, au plus tard le **27 JUIN 2022 à 15 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/J10/CDPM-NS/2022 DU 01^{ER} JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DE NGOMEDZAP A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA**. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**.

L'ouverture des offres aura lieu le **27 JUIN 2022 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o (CDPM-NS) dans la salle des conférences de la préfecture du Nyong et So'o.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

1. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b. fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».

d. non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;

non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;

omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

omission d'un prix unitaire.

2. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION (CRITERES ESSENTIELS) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

l'expérience du personnel d'encadrement ;

b. les références de l'entreprise ;

la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

d. le délai d'exécution respectant le planning ;

capacité financière (1/3 du montant prévisionnel).

Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre

12. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture du Nyong et So'o à Mbalmayo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et So'o.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le PRÉFET

SONGA Pierre René

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 1ER JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS PREFET DE MENGUEME DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINAT- EXERCICE 2022. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux réhabilitation de la résidence du Sous-Préfet de Mengueme.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux Préparatoires
- Menuiserie et vitrerie
- Electricité
- Plomberie et Sanitaire
- Peinture-Vernissage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de Dix **Millions (10 000 000)** FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINAT, exercices 2022. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de Dix **Millions (10 000 000)** FCFA Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service des affaires économiques et financières du Préfet du Nyong et So'o, sur présentation d'une quittance de versement de la recette des finances de Mbalmayo d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quinze Mille (15.000)** Francs CFA.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tel, devra parvenir dans les services de l'autorité contractante, notamment à la Préfecture de Mbalmayo, au plus tard le **27/06/2022 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 1^{er} JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS PREFET DE MENGUEME DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE** ».

FINANCEMENT : BIP MINAT - EXERCICE 2022.

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **Deux cent Mille (200 000) francs CFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 27/06/2022 à 15 heure, dans la salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires :

Pieces Administratives

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence ou non-conformité non régularisée après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

Offre Technique incomplète pour absence de :

- d) La déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
- e) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP ;
- f) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- g) Une soumission timbrée ;
- h) Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- i) Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ou l'omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- j) Absence de sous-détail des prix unitaires ;
- k) N'avoir pas obtenu au moins un total de 70% critères à l'issue l'évaluation des critères techniques essentiels
- l) Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- m) Absence de sous-détail des prix unitaires ;

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des **treize (13) critères** essentiels ci-après :

Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **six (06) critères** ;

-Personnel Technique non qualifié

Le Matériel de chantier à mobiliser sur **quatre (04) critères** ;

Références de l'Entreprise sur **deux (02) critères**.

Preuves d'acceptation des cahiers de charges du marché **un (01) critère**

- Le CCAP paraphés à chaque page signé par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant à la dernière page ;
- Les modèles de garanties paraphés à chaque page par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant ;
- Le modèle de projet de Marché paraphés à chaque page et signé par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant à la dernière page ;
- Le CCTP paraphé à chaque page et signé par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.**

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage Délégué.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services de l'Autorité Contractante, notamment à la Préfecture de Mbalmayo et auprès du Chef service du Patrimoine de l'Etat à la DDMINCAF/NS.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le PRÉFET

SONGA Pierre René

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00141/ASMI/CCAA/PDST/SPM/05-22 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EXPERT EN GÉNIE CIVIL AU SEIN DE L'UNITÉ DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS - VOLET AÉRIEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation des marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (**UNDB online**) en date du **03 novembre 2016**.

2. Objet

Le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST) a pour objectif principal de contribuer au renforcement de la planification intégrée au transport multimodal et à l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité du transport routier et aérien.

Le projet s'articule autour de quatre (04) principales composantes :

Composante 1 : le renforcement dans le cadre d'une assistance technique, des capacités de l'administration publique dans la planification des infrastructures de transport intermodal ;

Composante 2 : la reconstruction du tronçon routier Babadjou-Bamenda, qui est la section la plus dégradée du corridor régional reliant Yaoundé à la frontière ouest du Cameroun avec le Nigeria ;

Composante 3 : la mise en place d'un fonds routier deuxième génération ;

Composante 4 : le renforcement de la sécurité autour des aéroports de Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua conformément aux normes et pratiques recommandées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

3. Consistance des prestations

Les services du consultant consistent à :

- élaborer les Termes de référence et réaliser toutes les études préalables à l'exécution des activités ;
- préparer et prendre part aux réunions de démarrage des projets ;
- suivre l'exécution technique et opérationnelle des travaux, en relation avec les différents intervenants, y compris sur les sites des projets sur l'ensemble du territoire national ;
- examiner et donner des avis techniques sur les sollicitations et documents soumis par les entreprises et Missions de Contrôle sous contrat avec la PDST-VA (CCAA) ;
- adresser des notes de reporting des activités au Responsable technique et/ou au Coordonnateur du Projet ;
- examiner et valider les décomptes des entreprises et des prestataires ;
- contribuer à l'élaboration du Plan de Travail Budgétisé annuel (PTBA), du rapport d'exécution, du programme d'actions annuel et des rapports d'activité ;
- veiller à la transmission régulière à la Banque et aux entités gouvernementales partenaires, de tous les documents exigés dans le cadre des activités et des informations relatives à leur mise en œuvre ;
- participer aux séances de travail convoquées par l'UGP ou d'autres entités de l'UGP, susceptibles d'améliorer le fonctionnement et la performance du Projet ;
- fournir toute autre assistance technique au projet ;
- participer aux réceptions provisoires et définitives des travaux et prestations ;
- mettre régulièrement à jour le Tableau de Suivi des Tâches et le plan de charge du Département Technique ;
- assurer le suivi régulier des instances de l'audit interne ;
- exécuter toutes autres tâches spécifiques du projet pouvant lui être demandées.

Les Termes de référence de la mission sont disponibles au PDST-VA à l'adresse ci-dessous.

4. Participation et origine

Le Directeur Général de la CCAA invite les Consultants (individuels) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (CV daté et signé, lettre de motivation et les justificatifs de toute référence citée). L'UGP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

5. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'exécution du Volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services d'un consultant individuel au poste de l'Ingénieur de Génie Civil du PDST-VA.

6. Remises des offres

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables entre 09 heures et 15 heures.

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais (**01 original et 03 copies**) doivent être déposées dans les locaux du PDST-VA, **sis à l'immeuble CCAA/CDOU, 2^e étage, bureau de l'Assistante de Direction, Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen**, soit transmis par courriel à l'adresse pdst.tender@ccaa.aero, au plus tard **14 jours** à partir de la date de publication de l'ASMI à **15 heures** (GMT+1), avec mention : « **Manifestations d'intérêt, Services de Consultants pour le recrutement d'un Consultant individuel Expert en Génie Civil au sein de l'unité de gestion du PDST-VA** ».

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation essentiels

Diplômes

- être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de conception du Génie Civil (Minimum Bac +5) ;
- être régulièrement inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ou équivalent pour les candidats basés à l'étranger ;

Expérience professionnelle

- justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans dans le domaine du Génie Civil ;
- justifier d'une expérience spécifique d'au moins cinq (05) ans dans la conception et/ou le suivi des projets routiers et des ouvrages d'art ;
- justifier d'une expérience opérationnelle d'au moins cinq (05) ans dans la gestion des contrats de travaux et de prestation de maîtrise d'œuvre ;
- justifier d'au moins une (01) dans un projet de taille similaire ou supérieure au PDST-VA, financé par un bailleur de fonds international.

Compétences et qualités

- savoir lire et analyser des plans et des notes de calcul ;
- savoir rédiger un rapport et un compte rendu ;
- savoir rédiger une note technique ;
- justifier d'une bonne maîtrise de Microsoft Project ou d'un logiciel similaire de gestion des projets ;
- savoir prioriser ses tâches ;

- avoir une bonne maîtrise d'un des logiciels spécialisés du domaine du Génie Civil (Autocad, Robobat, ou tout autre logiciel de dimensionnement des structures et de dessin) ;
- avoir une très bonne connaissance de la gestion des marchés régis par les directives de la Banque Mondiale ;
- avoir une très bonne connaissance de la gestion des marchés publics au Cameroun ;
- justifier d'une bonne maîtrise de Microsoft Project ou d'un logiciel similaire de gestion des projets ;
- faire preuve d'honnêteté, de loyauté, d'empathie, et de bienveillance ;
- avoir de bonnes aptitudes en matière d'organisation du travail ;
- être autonome, savoir prendre des initiatives et rendre compte ;
- être apte à travailler en équipe et sous pression ;
- être orienté solutions et être une force de proposition ;
- avoir de bonnes capacités de rédaction et de bonnes facultés de présentation ;
- parler et écrire parfaitement le français ou l'Anglais, l'usage de l'autre langue étant un atout ;
- pouvoir justifier d'un casier judiciaire vierge.

N.B. : Un diplôme complémentaire en management serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition de janvier 2011, et relatives aux règles de la Banque mondiale en matières de conflit d'intérêt sont applicables ».

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite dans les Directives de Consultants.

YAOUNDE le 7 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

**POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAUX LA. DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE
BASE DE L'EXTREME-NORD. BIP MINEDUB 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
4413050 524118 423

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, le Gouverneur de la Région de l'Extrême - Nord, Autorité Contractante, lance pour le Compte du Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage, un avis de consultation relatif à l'acquisition de mobiliers de bureaux dans les services de la Délégation Régionale de l'Education de Base de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent par lot ;
DESIGNATION

- 1 Bureau
- 2 Climatiseur
- 3 Ventilateur
- 4 Chaise de réception
- 5 Fauteuil
- 6 Rideau
- 7 Frigo
- 1
- 8 Photocopieur ^

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière est jugée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

3. Cout Prévisionnel

montant TTC de onze millions

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises intervenant dans les domaines des approvisionnements généraux et celles pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de consultation.

6. Financement

4413050 524118 423 et d'un montant TTC de onze millions

7. Consultation du Dossier

8. Remise des Offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sent (07) e-xemplaircs dont u., (Gi; original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée sous pli fermé, auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Struie l'rne de Gestion AdminJ^tve des Marchés (SIGAM), au plus tard le " r"" ""V'X f2022 à heures et devra porter la mention:
00 fl 0 '1 ' demande DE COTATION "i' !
'AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/SIGAM/AG/2022 DU
POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ALA DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quinze mille (15.000) francs CFA payable à l'une des Trésoreries Générales de Maroua

9. Remises des offres

8. Remise des Offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sent (07) e-xemplaircs dont u., (Gi; original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée sous pli fermé, auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Struie l'rne de Gestion AdminJ^tve des Marchés (SIGAM), au plus tard le " r"" ""V'X f2022 à heures et devra porter la mention:
00 fl 0 '1 ' demande DE COTATION "i' !
'AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/SIGAM/AG/2022 DU
POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ALA DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de la livraison des dites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

NA

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues au ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de Extrême-Nord. Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM) aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres
Date limite de réception des offres | Lp /2022 à 14 heures 30 minutes

13. Ouverture des Plis

12. Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Régionale, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date,'
Date et heure d'ouverture des plis
ic Cl duisse précisées ci-aessous *
Le 2022 à 15 heures 30 minutes
Lieu o'ouverture des plis Salle des réunions de la CRPM-EN

14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission;
2. L'absence d'une pièce administrative non complétée après 48 heures ;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. L'absence d'expérience dans le domaine de l'AG. >

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

NA

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef

16. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP

MAROUA le 24 Mai 2022

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE DE BATOURI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN RESTAURANT MUNICIPAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Batouri (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à l'exécution des travaux de construction du restaurant municipal de Batouri.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Installation du chantier et travaux préliminaires ;
- Travaux fondation ;
- Travaux maçonneries élévations ;
- Electricité;
- Plomberie ;
- charpente-couverture et plafond ;
- revêtement sols et murs ;
- menuiserie bois, métalliques et vitrerie ;
- peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

50 000 000 (Cinquante millions TTC (en FCFA))

4. Allotissement

Lot Unique : Restaurant Municipal

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, à la Commune de Batouri auprès des Services du Maître d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Batouri dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la Commune de Batouri, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Batouri et représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, téléphone).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Batouri, au plus tard le **29 JUIN 2022 à 10 Heures** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2022 du 06 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
RESTAURANT MUNICIPAL**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de CINQ (05) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de un million (1 000 000) FCFA TTC, représentant 2 % du cout prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à 2% du montant TTC. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministre chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **29 JUIN 2022 à 11 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Batouri.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Cinq millions (5 000 000) FCFA par lot 01 Point
- 2) Les références de l'Entreprise 02 Points
- 3) Méthodologie d'exécution des travaux pour chaque lot 03 Points
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement pour chaque lot 03 Points
- 5) Le matériel et les équipements essentiels pour chaque lot 03 Points
- 6) Compréhension du projet 05 Points
- 7) Présentation des Offres 03 Points

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % de la note technique ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tél : 696 641 339 / 672 71 38 21.

BATOURI le 6 Juin 2022

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

COMMUNE DE BATOURI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/RE/DK/CBRI/ CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DE
BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Batouri, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Batouri, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du centre d'alphabétisation fonctionnel de Batouri, département de la Kadey, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- V Travaux préparatoires ;
- V Terrassements ;
- V Fondations ;
- V Maçonnerie-Élévation ;
- V Charpente-Couverture ;
- V Menuiserie bois-métallique ;
- V Electricité ;
- V Peinture ;
- V Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de :
- Dix millions (**10 000 000**) FCFA TTC ;

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique ci-après définis :

LOT N° 1: Construction du centre d'alphabétisation fonctionnel de Batouri

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 696 641 339 / 672 71 38 21, sise face Commissariat, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés, 01696 641 339 / 672 71 38 21, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de BATOURI, d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans le Service de la Passation des Marchés, Tél : 696 641 339 / 672 71 38 21 sise face Commissariat au plus tard le **29 JUIN 2022 à 10 heures** heures précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/RE/DK/CBRI/ CIPM/2022 du 06 juin 2022
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DE
BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA TTC par lot, représentant 2 % du cout prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d Appel d Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batouri, dans la salle des Actes de la Commune de Batouri le **29 JUIN 2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Conunune de Batouri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- NJB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Cinq millions (5 000 000) FCFA par 01 Point
- 2) Les références de l'Entreprise Points
- 3) Méthodologie d'exécution des travaux pour chaque lot 03 Points
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement pour chaque lot 03 Points
- 5) Le matériel et les équipements essentiels pour chaque lot 03 Points
- 6) Compréhension du projet 05 Points
- 7) Présentation des Offres 03 Points

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre;

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera Jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % de la note technique ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails

des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la

Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tél : 696 641 339 / 672 71 38 21.

BATOURI le 6 Juin 2022

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCED FG D'URGENCE
 N°001/AAONO/CA1ER/CDPM2022 DU 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES
 COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON
 CARREFOUR MOSQUEE? ABATTOIR MUNICIPAL ET BRETELLES DANS LA COMMUNE DE
 NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINTP
 EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1^{er} Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ler, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour Travaux de réhabilitation des routes communales dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1^{er}

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les **TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON CARREFOUR MOSQUEABATTOIR MUNICIPAL ET BRETELLES** dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON CARREFOUR MOSQUEE-ABATTOIR MUNICIPAL ET BRETELLES	MBARESSOU\vtOU MOSQUÉE	Nkongsamba ler	Commune de d'Arrondissement de Nkongsamba 1er

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- INSTALLATIONS ;
- ERRASSEMENT - CHAUSSEE
- DRAINAGE : T ASSAINISSEMENT ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du MINTP, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel	Imputation Budgétaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON CARREFOUR MOSQUEE-ABATTOIR MUNICIPAL ET BRETELLES	27 000 000 (Vingt-sept millions) FCFA	5636 126 01 641437 523511

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **27/06/2022 à 12 heures (heure limite)** et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AONO/CTD - NKONGSAMBA 1er/CDPM/2022 du 31/05/2022

TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON CARREFOUR MOSQUEE-ABATTOIR MUNICIPAL ET BRETELLES DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Financement : BIP MINTP Exercice 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre-vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 (Cinq cent quarante mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **27/06/2022 à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes: ® Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, aux heures ouvrables, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 31 Mai 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/CUD/SG/DSIT/2021 DU 07 JUIN 2022
RELATIF A LA PRESELECTION D'UNE ENTREPRISE OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR LA
FOURNITURE, L'INSTALLATION CONFIGURATION ET LA MISE EN SERVICE DES MATERIELS ET
EQUIPEMENTS INFORMATIQUE, ELECTRIQUE, DE TELECOMMUNICATION ET AUDIO-VISUEL A LA
MAISON DE LA CULTURE SAWA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Dans le cadre de l'aménagement de la Maison de Culture SAWA, le Maire de la Ville de Douala lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la présélection d'une Entreprise ou Groupe d'Entreprise devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint, relatif à la Fourniture, Installation, Configuration et Mise en service des matériels, équipements et solutions Informatique, Electrique et Télécommunication, Audio-Visuel à la maison de la culture SAWA.

3. Consistance des prestations

Les prestations du présent ASMI sont du domaine informatique. Elles consistent essentiellement en la fourniture installation configuration et mise en service des équipements informatiques, audio-visuel et électrique pour :

- Le local serveur du bâtiment de la maison de la culture ;
- Le restaurant, le Grand Hall Central de (1000 m²) au RDC, la Salle Multifonctionnelle de (500m²), la Mezzanine centrale et la salle de conférence ;
- la Médiathèque de (200 m²) au deuxième étage et le Musée de (200 m²) au Troisième étage.

Elles sont regroupées en trois (03) Lots ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Fourniture, Installation Configuration et Mise en Service des Equipements pour le Local Serveurs de la Maison de la Culture SAWA ;
- **Lot 2** : Fourniture, Installation Configuration et Mise en Service des Equipements pour le Restaurant, le Grand Hall Central de (1000 m²) au RDC, la Salle Multifonctionnelle de (500 m²) la Mezzanine Centrale et la Salle de Conférence de la Maison de la Culture SAWA ;
- **Lot 3** : Fourniture, Installation Configuration et Mise en Service des Equipements pour la Médiathèque de (200 m²) au deuxième étage et le Musée de (200 m²) au Troisième étage de la Maison de la Culture SAWA.

4. Participation et origine

Le présent ASMI est ouvert aux Entreprises à l'exclusion des :

- Entreprises Publiques qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes ;
- Des Entreprises qui ne sont pas administrés selon les règles du droit commercial en vigueur au Cameroun ;
- Des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension à la suite de la résiliation d'un marché en application de l'article 184 du code des marchés publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent ASMI seront entièrement financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala, exercice 2022 ainsi qu'il suit :

- Imputation N° 222190 (Matériel informatique) ;
- Tâche N° 21040 (442) (Equipement et aménagement du palais de la culture) ;

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais et en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie respectivement marquée comme tels, seront remis sur pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala

Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics

BP 43 Douala Tél : (237) 233 42 15 09 Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 12 Juillet 2022 à 15h00, heure locale, et porter la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°011/CUD/SG/DSIT/2022 DU 07 JUIN 2022

RELATIF A LA PRESELECTION D'UNE ENTREPRISE OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION CONFIGURATION ET LA MISE EN SERVICE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUE, ELECTRIQUE, DE TELECOMMUNICATION ET AUDIO-VISUEL A LA MAISON DE LA CULTURE SAWA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Composition du dossier

Les candidats au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) devront également fournir entre autres les pièces ci-après :

- Les statuts ou justificatifs de l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non-faillite, délivré par le Greffe du tribunal compétent du siège social du soumissionnaire ;
- Les copies Certifiées de l'attestation de non-redevance en cours de validité signée par le Directeur des Impôts ou son représentant habilité ;
- Une description méthodologique détaillée ;
- Une Attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP).

NB : L'absence de l'une des pièces ci-dessus entraîne automatiquement l'élimination de la candidature.

8. Critères d'évaluation

i. Capacité de la société ou du groupement :

Les candidats retenus devront répondre aux conditions particulières ci-dessous :

LOT 1 : SALLE SERVEURS

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. Taille	<p>Personnel clé (6) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - (01) Ingénieurs de conception en Génie informatique ; - (01) Ingénieur de conception en Génie électrique ; - (01) Technicien supérieur en Génie informatique ; - (01) Techniciens supérieurs en génie électrique ; - (02) Techniciens de support ;
1. Référence	Trois (03) projets d'installation de Salle serveur et déploiement de réseaux informatiques et télécommunications similaires réalisés au cours des trois dernières années d'un montant minimum de: 30 000 000 (trente millions) FCFA ;
1. Conformité	<p>Pour être conforme, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ü La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du devis estimatif et la page de signature du marché enregistré. <p><i>(Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ü La copie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive, ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'ouvrage ;

LOT2: RESTAURANT, GRAND HALL, MEZZANINE, SALLE DE CONFERENCE

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. Taille	<p>Personnel clé (8) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - (01) Ingénieurs de conception en Génie Informatique ; - (01) Ingénieur de conception en Génie électrique ; - (02) Techniciens supérieurs en Génie électrique ; - (01) Ingénieur de son certifié ; - (02) Techniciens de support. - (01) Agent d'appui.

1. Référence	Trois (03) projets de fourniture et installation de matériel informatique et de Télécommunication, ou Audiovisuel réalisés au cours des trois dernières années en référence d'un montant minimum par lot de : 30 000 000 (trente million) FCFA ;
1. Conformité	<p>Pour être conforme, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ü La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du devis estimatif et la page de signature du marché enregistré y afférent. <p>(Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ü La copie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive, ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'ouvrage ;

LOT 3 : MEDIATHEQUE, MUSEE

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. Taille	<p>Personnel clé (7) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - (01) Ingénieurs de conception en Génie Informatique ; - (01) Ingénieur de conception en Génie électrique ; - (02) Techniciens supérieurs en Génie électrique ; - (02) Techniciens de support ; - (01) Agent d'appui.
1. Référence	Trois (03) projets de fourniture et installation de matériel informatique, électrique et de télécommunication réalisée au cours des trois dernières années en référence d'un montant minimum par lot de : 30 000 000 (trente million) FCFA.
1. Conformité	<p>Pour être conforme, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ü La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du devis estimatif et la page de signature du marché enregistré y afférent. <p>(Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ü La copie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'ouvrage ;

Un bureau d'études local ou entreprise locale peut s'associer avec un ou plusieurs bureaux d'études ou entreprises nationales ou internationales.

ii. Capacité du personnel :



Le personnel clé du candidat doit avoir un minimum de qualification et d'expérience et il doit être choisi parmi les salariés du bureau d'études candidat ou d'une des Sociétés partenaires formelles.

1. a. Relation contractuelle:

- Les intervenants cités ci-après doivent être en relation contractuelle au bureau d'études candidat ou d'une des sociétés partenaires.

1. b. Qualification et expérience :

- **Ingénieur de conception en génie Informatique (BAC +5)**, justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins trois (03) années ;

- **Ingénieur de conception en génie électrique (BAC +5)**, justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins trois (03) années ;

- **Technicien supérieur en génie Informatique**, justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins trois (03) années acquises au sein d'une société des Réseaux et Télécommunications ;

- **Technicien supérieur en génie électrique**, justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins trois (03) années acquises au sein d'une société des Réseaux et Télécommunications.

- **Ingénieur de son** justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins trois (03) années acquises au sein d'un établissement spécialisé de la place.

- **Technicien de support** justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins trois (03) années acquises au sein d'une société spécialisée la fourniture et installation des réseaux et équipements informatique de la place.

iii. Grille d'évaluation

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

LOT 1 : SALLE SERVEURS

N°	Critères d'évaluation du dossier technique	Points
1	Taille du groupe (Taille proposée / 6) * 25	25
2	Références et prestations similaires justifiés (05 points par projet validé)	15
3	Personnel : (05 points par Ingénieur de conception, 05 points par technicien Supérieur, 03 points par technicien de support)	30
4	Description de la méthodologie 1. Description (10 points) 2. Planning (10 points) 3. Pertinence / Standard (10 points)	30

LOT2: RESTAURANT, GRAND HALL, MEZZANINE, SALLE DE CONFERENCE

N°	Critères d'évaluation du dossier technique	Points
----	--	--------

1	Taille du groupe (Taille proposée / 8) * 25	25
2	Références et prestations similaires justifiés (05 points par projet validé)	15
3	Personnel : (05 points par Ingénieur de conception, 05 points par technicien Supérieur, 04 points pour l'ingénieur de son, 03 points par technicien de support, 02 points pour l'agent d'appui)	30
4	Description de la méthodologie 1. Description (10 points) 2. Planning (10 points) 3. Pertinence / Standard (10 points)	30

LOT 3 : MEDIATHEQUE, MUSEE

N°	Critères d'évaluation du dossier technique	Points
1	Taille du groupe (Taille proposée / 7) * 25	25
2	Références et prestations similaires justifiés (05 points par projet validé)	15
3	Personnel : (05 points par Ingénieur de conception, 05 points par technicien Supérieur, 03 points par technicien de support 02 point pour l'Agent d'appui)	30
4	Description de la méthodologie 1. Description (10 points) 2. Planning (10 points) 3. Pertinence / Standard (10 points)	30

9. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires sur le sujet auprès de la Division des Systèmes d'Information et des Télécommunications de la Communauté Urbaine de Douala, sise au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Bonanjo, aux heures ouvrables entre 07 h 30mn et 15 h 30.mn.

NB : Seuls les candidats ayant totalisés à l'issue de l'évaluation, une note supérieure ou égale à quatre-vingts (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour les Appels d'Offres restreints subséquents.

10. Evaluation et publication des resultats

L'entreprise retenue sera consultée dans le cadre du futur appel d'offre restreint pour l'exercice 2022, concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 12 alinéas 6 du décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics.

DOUALA le 7 Juin 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°009/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du Contrat ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
002/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Entretien des bâtiments des services centraux del'ASCNPD	TWINLEX LTD B.P: 8219 Yaoundé Tél : 694 05 37 00 / 677 28 28 26 RC/YAO/210/A/230 N°Cont :P048400405913B	8 294 076 FCFA	Douze (12) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du Contrat y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°008/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C.NITOUKOU/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE DE L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE ETONG VERS LE VILLAGE ILOBI, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 DECEMBRE 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°05/AONO/C. NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 Pour les travaux d'extension électrique de l'énergie photovoltaïque du village ETONG vers le village ILOBI, Commune de Nitoukou, Département Mbam et Inoubou, Région du Centre.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE DE L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE ETONG VERS LE VILLAGE ILOBI, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE	ETS NEW STEP	19 287 145	22 999 920	Trois (03) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°008/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C.NITOUKOU/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE DE L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE ETONG VERS LE VILLAGE ILOBI, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :

Par décision **N°0008/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2022** du 23 Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE DE L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE ETONG VERS LE VILLAGE ILOBI, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.	ETS NEW STEP	19 287 145	22 999 920	Trois (03) Mo

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passation des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 23 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°006/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07 /AONO/C-NITOUKOU/SG/SPM/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE PLUS DEUX (02) BUREAUX DE MAITRE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDOUGBISSOUNG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :

Par décision **N°0006/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2022** du 23 Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE PLUS DEUX (02) BUREAUX DE MAITRE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDOUGBISSOUNG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.	ETS BEAUX ARTS (ALASSA)	15 091 800	17 996 972	Trois (03) Mo

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passa des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 23 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEM BON EPSE ENANGA

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°014/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
003/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition des kits de formation de 1000 Appelés cuvée 2022 (lot 2)	Ets MARA B.P: 608 Yaoundé Tél : 242 05 77 55 / 697 43 19 28 RC: 93.A.0973 N°Cont : P096100167961U	39 839 830 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°013/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
003/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition des kits d'encouragement de 1000 Appelés cuvée 2022 (lot 1)	Ets D.A BUSINESS COMPANY B.P: 12505 Yaoundé Tél : 242 05 77 55 / 697 43 19 28 RC/YAE/2018/A/2895 N°Cont :P068412726337A	32 555 250 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°008/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :
L'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 pour le gardiennage des services centraux de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement et de l'Agence Régionale du Centre; Budget de fonctionnement ASCNPD, exercice 2022, imputation : 2022 147 01 340 000 670 060 ; est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Juin 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

TAOSSI

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

COMMUNIQUE N° 0014/C/PR/CNPBM/SG/DAG/2022 DU 03/06//2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFERS NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 200 KVA AU SIEGE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME COMMUNIQUE :

Par Décision N° 001/D/PR/CNPBM/SG/PAG/2022 DU " 03 Juin 2022 portant attribution de la lettre commande relative à fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de 200 KVA a la CNPBM l'acquisition et l'installation d'un groupe électrogène de 200 KVA au siège de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM),

L'entreprise Ets COSTEL, BP. 34437 Yaoundé, Tél 674 750 080 est déclarée adjudicataire ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	ENTREPRISE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
BIP de la CNPBM Exercice 2022 Imputation : 56- 54-181-10-101- 130 000-524112	ETS COSTEL	40 366 125	60 Jrs	1er
	IMIYEV CORPORATION	35 578 750	60 jrs	Tombe sous le coup d'un critère éliminatoire
	GENERAL TRADE AND CONSULTING	43 925 738	60 jrs	Tombe sous le coup d'un critère éliminatoire

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, 5^{ème} étage, porte 05C10 de l'immeuble ministériel N° 1, pour l'établissement du projet de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le VICE-PRÉSIDENT

DJIKA SAIDOU OUMAROU

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°004/D/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°_03_/AONO/C.NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE (NDEMA, NDIKIBIL, NEBASSEL, NDOKTOKNIAK, NEBOYA), COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 DECEMBRE 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°_03_/AONO/C.NTK/CIPM/2022 DU 25 Mars 2022 pour la construction de cinq (05) forages positifs équipés de pompe a motricité humaine (PMH) dans les localités de (NDEMA, NDIKIBI, NEBASSEL, NDOKTOKNIAK, NEBOYA), Commune de Nitoukou, Département de Mbam et Inoubou, Région du Centre.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE (NDEMA, NDIKIBI, NEBASSEL, NDOKTOKNIAK, NEBOYA), COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.	MARTEAU SERVICES SARL	33 542 950	39 999 968	Trois (03) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NITOUKOU le 17 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEM BON EPSE ENANGA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE 600 METRES ATOUR DU BUREAU PRINCIPAL DES
DOUANES HORS CLASSES DE KOUSSERI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 20 032 05 531313 423111 32

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le Gouverneur de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Finances, l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert relatif aux travaux de construction d'une clôture de 600 mètres autour du bureau principal des Douanes Hors Classe de Kousseri, Département du Logone et Chari.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- > SOUS-LOT N°100 :TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES-PROJET D'EXECUTION
- > SOUS-LOT N° 200 :TERR.ASSEMENTS
- ^ SOUS-LOT N° 300 : FONDATION
- > SOUS-LOT N° 400 ;MAÇONNERIE- ELEVATION
- > SOUS-LOT N° 500 ; ELÉCTRICITE
- > SOUS-LOT N°600 :MENUISERIES METALLIQUE
- > SOUS-LOT N° 700 .'REVETEMENTS/PEINTURE
- SOUS-LOT N°800 :AMENAGEMENTS EXTERIEURS (VRD).

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatrevingt-dix-huit millions (98 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAQ), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du Ministère des Finances de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 56 20 032 05 531313 423111 323

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables aux Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Structure Intern. de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, rcpéré.eulant les fra.s d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, payable à l'une des Trésoreries Générales de Maroua,

9. Remises des offres

1. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé aux Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), au plus tard le à 14 Heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention

00 000 0 1 6 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ^^ MAI 2022

./AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/TBEC/2022 DU

CriLOTURE 600 mètresDA'UUTROGUERN CDEU PBOURRE

ALUESPTRRIN.ACVIAPULX

DDEESCDOONUSATRNUESCTHIOORNSDC'ULANSESE

DE KOI SSERI.

FINANCEMENT : Budget d'Investissements Publics (BIP) MINFI

EXERCICE 2022

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances et dont le montant s'élève à un million neuf cent soixante mille (1 960 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement articulé de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu à 15 heures 30 minutes par la Commission Régionale de Passation des Marchés publics placée auprès du Gouverneur de l'Extrême-Nord dans les services du Gouverneur de l'Extrême-Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Absence de la caution de soumission ;

Absence ou non-conformité dans les 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces administratives à l'exception de la caution de soumission ;

Absence de la capacité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI, de montant d'au moins égal à 68.600.000 FCFA du coût prévisionnel du marché ;

Documents falsifiés ou fausses déclarations ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

• Non-conformité du modèle de soumission ;

Non-satisfaction à au moins 70% des critères essentiels.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du Site et suivant le modèle joint en annexe ;

2. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 70% du montant TTC prévisionnel du marché ;

3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;

4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;

5. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, Petits outillages de chantier, Véhicule de liaison, bétonnière et Autres matériels) ;

6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'environnement) ;

7. Preuves d'acceptation des conditions du marché.

m.-Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de notes à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

été reconnue conforme pour l'ensemble des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord ou au secteur des douanes de l'Extrême-Nord sis à FROLINAT-Maroua.

MAROUA le 7 Juin 2022

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE D'OMBESSA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06 /AONO/C/OMB/SPM/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE ILING'OU (LOT1), ET LE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (LOT2), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la COMMUNE D'OMBESSA, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local et le Ministère de la Santé Publique, un Appel d'Offre National Ouvert **N° 06 /AONO/C/OMB/SPM/CIPM/2022 du 06/06/22, pour les travaux de construction de deux (02) forages positifs équipés d'une pompe à Motricité Humaine dans les localités de ILING'OU (lot1), ET LE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (lot2), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, exercice 2022.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

Installation du chantier ;

Études hydrogéologiques et géophysiques et implantation ;

Foration et développement à l'air lift ;

Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;

Réalisation de la superstructure ;

Développement à la pompe immergée, et essai de pompage;

Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;

Fourniture et pose d'une pompe manuelle homologuée par le MINEE pouvant refouler de l'eau à 60m de profondeur.

NOTE: les tuyaux utilisés doivent être choisis en inox ou en PVC selon la profondeur du forage de sorte qu'un enfant de 12 ans puisse pomper aisément. Construction et crépissage puits perdu (rempli de moellon) + Avaloir (regard siphonide) de section 50x50 + chenal d'évacuation de 7m de long en agglos bourré + toutes suggestions Formation de 02 agents de maintenance et le comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel des travaux est de **8 500.000** (huit millions cinq cent mille) Frs CFA par lot

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en 2 lots ci-après défini

Lot N°	Désignation du Projet	Localité	Unité Administrative	Coût Projet TTC
1	Construction d'un forage équipé à ILING'OU (lot1)	ILING'OU	ARRONDISSEMENT D'OMBESSA	8 500 000

2	Construction d'un forage équipé au Centre de Santé Intégré de Bakoa-Boyamagagne(lot2)	CSI Bakoa-Boyamagagne	ARRONDISSEMENT D'OMBESSA	8 500 000
---	---	--------------------------	-----------------------------	-----------

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de décentralisation et du Développement Local et du Ministère de la Santé Publique pour le compte de l'exercice 2022. Le montant prévisionnel des travaux est de **8 500.000** (huit millions cinq cent mille) Frs CFA par lot.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés sis à la Mairie d'Ombessa, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés publics sis à la Mairie d'Ombessa, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public des frais d'achat du DAO égale à **(20 000)** vingt mille F CFA, pour chaque lot délivré par le Receveur Municipal d'Ombessa. La quittance d'achat devra préciser :

Le nom du soumissionnaire

Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres

Le montant des frais payés.

9. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés au plus tard le **01/07/2022 à 11 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°06 /AONO/C/OMB/SPM/CIPM/2022 DU 06/06/2022

POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE ILING'OU (lot1), ET LE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (lot2), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL et MINSANTE, EXERCICE 2022.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois(03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **170 000 (cent soixante-dix mille) francs CFA pour chaque lot** établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

12. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **01/07/2022 à 12 heures** à la salle des actes de la Mairie d'Ombessa dans une salle apprêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

13. Critères d'évaluation

- Principaux Critères Eliminatoires:

L'absence d'une pièce ou la non-conformité du dossier administratif 48 heures après dépouillement ;

L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission;

La fausse déclaration ou pièce falsifiée;

L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié;

La note technique inférieure à 80% de oui.

L'absence de la caution de soumission

Non-conformité au modèle de soumission

Dossier technique incomplet (conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée ou l'absence de l'attestation de visite des lieux ou la note méthodologique)

L'absence de l'expérience dans le domaine

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

le chiffre d'affaires

l'accès à une ligne de crédit ou présentation des garanties financières

la disponibilité du matériel et des équipements essentiels

l'expérience du personnel d'encadrement

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A/- méthodologie d'exécution des travaux

B/- attestation et Rapport de visite du site

C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement

D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels

E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai

F/- Références et capacité financière de l'entreprise

G/- Présentation générale de l'offre

N.B: **1/-** Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature de l'Ingénieur du Marché

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix(90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics d'Ombessa, sise à la Mairie de d'Ombessa,

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice



COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N° 03/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM DU 10/02/2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE NEUF(09)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS(03) LOTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3EDEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics .

Vu l'Arrêté N°0000404/A/MINDDEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre N°01/PA/CIPM-GRAlII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés.

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée à l'adjudicataire qu'il suit :

L0T3 (MAFA-KILDA ; KISMATARI-DJABBIRE ; BIGDI)

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAJ D'EXECUTION
TRAVAUX RELATIF A LA CONSTRUCTION DE NEUF(09)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS(03) LOTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	03	ETS ABOU BP :1882 GAROUA Tel:699 50 80 80	24 000 000	03 MOIS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférent et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ADDITIF N° 1/AD/MINEFOP/SG/DAG/2022 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003/DAO/MINEFOP/CIPM/CCCM-BEC/2022 DU 31 MARS 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE SECTORIEL (CFPS) EN AGRO-INDUSTRIE A DOUALA ET EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE ET TRANSPORT/LOGISTIQUE A EDEA (DEUX LOTS) « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres N°003/DAO/MINEFOP/CIPM/CCCM-BEC/2022 du 31 mars 2022 pour la réalisation des travaux de construction des Centres de Formation Professionnelle Sectoriel (CFPS) en agro-industrie à Douala et en maintenance industrielle et transport/logistique à Edéa (deux lots), que la date de dépôt et d'ouverture des offres est reportée au **22 juin 2022** et que la pièce N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) est modifiée ainsi qu'il suit :

Au lieu de:

PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

13 Documents constituant l'offre

Enveloppe A- volume I : pièces administratives

Pour les soumissionnaires installés au Cameroun

c. L'accord de groupement certifié par un notaire, le cas échéant;

d. Le pouvoir de signature certifié par un notaire, le cas échéant;

Enveloppe B – Volume II : Offre technique

b.1. Les renseignements sur les qualifications

Chaque offre devra comprendre les éléments suivants :

Un tableau récapitulatif des travaux réalisés pendant les trois dernières années y compris les travaux en cours d'exécution. Pour chaque projet, préciser le montant et l'adresse du Maître d'Ouvrage concerné avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ses références les pièces justificatives telles que les premières et dernières pages des marchés signés et des attestations de bonne fin ou procès-verbaux de réception attestant qu'il a réalisé avec succès au cours des trois (03) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal au moins trois chantiers de construction de bâtiments de montant d'au moins sept cent millions (700 000 000) de francs CFA TTC chacun.

GRILLE D'EVALUATION

2) Evaluation des offres

2.2 Critères de qualification (7 critères)

1) Références du soumissionnaire

N°	Conditions	Satisfaction du critère	
		OUI	NON
1	Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours des trois(03) dernières années au moins 03 projets de travaux de construction de bâtiments dont le montant de chacun est supérieur ou égal à 700 millions de francs CFA		

● 2) Qualification et expérience du personnel

Poste	Qualification/expérience	Satisfaction du sous-critère	
		Oui	Non
Architecte	Au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation de travaux similaires		
Expert HSE	Niveau bac + 3 au moins, certifié HSE disposant d'au moins 05 ans d'expérience dans les études et travaux de génie civil et deux (02) ans de Bâtiments ou d'équipements collectifs		
Chef de Chantier Gros œuvre	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment		
Chef de Chantier Électricité	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment		
Chef de Chantier Plomberie sanitaire	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment		
Chef de Chantier Climatisation	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment et VRD similaires.		
Chef de Chantier Soudure métallique	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment et VRD similaires.		
Chef de Chantier VRD	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment et VRD similaires.		

Le critère du personnel est estimé rempli si les deux (02) premiers personnels ci-dessus sont conformes et



validés.

LIRE :

PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

13 Documents constituant l'offre

Enveloppe A- volume I : pièces administratives

Pour les soumissionnaires installés au Cameroun

e. L'accord de groupement, le cas échéant;

f. Le pouvoir de signature, le cas échéant;

N.B.: En cas d'attribution du marché à un groupement, les documents e et f devront être certifiés par un notaire.

Enveloppe B – Volume II : Offre technique

b.1. Les renseignements sur les qualifications

Chaque offre devra comprendre les éléments suivants :

Un tableau récapitulatif des travaux réalisés pendant les sept dernières années y compris les travaux en cours d'exécution. Pour chaque projet, préciser le montant et l'adresse du Maître d'Ouvrage concerné avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ses références les pièces justificatives telles que les premières et dernières pages des marchés signés et des attestations de bonne fin ou procès-verbaux de réception attestant qu'il a réalisé avec succès au cours des sept (07) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal ou de sous-traitant (*sous réserve que le sous-traitant fournisse le contrat global où est mentionné le montant de la sous-traitance*) au moins trois chantiers de construction de bâtiments de montant d'au moins sept cent millions (700 000 000) de francs CFA TTC chacun.

GRILLE D'EVALUATION

2) Evaluation des offres

2.2 Critères de qualification (7 critères)

3) Références du soumissionnaire

N°	Conditions	Satisfaction du critère	
		OUI	NON
1	Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours des sept(07) dernières années au moins 03 projets de travaux de construction de bâtiments dont le montant de chacun est supérieur ou égal à 700 millions de francs CFA		

4) Qualification et expérience du personnel

Poste	Qualification/expérience	Satisfaction du sous-critère	
		Oui	Non
Conducteur des travaux	Ingénieur de génie civil (bac+5) ayant au moins dix (10) ans d'expérience ou un ingénieur des travaux de génie civil (bac+3) ayant douze (12) ans d'expérience dans la réalisation des travaux similaires de bâtiments dont au moins cinq (05) ans en qualité de conducteur des travaux.		
Architecte	Au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation de travaux similaires		
Expert HSE	Niveau bac + 3 au moins, certifié HSE disposant d'au moins 05 ans d'expérience dans les études et travaux de Bâtiments ou d'équipements collectifs		

Chef de Chantier Gros œuvre	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 05 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment			
Chef de Chantier Électricité	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 05 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment			
Chef de Chantier Plomberie sanitaire	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 05 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment			
Chef de Chantier Climatisation	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 05 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment			
Chef de Chantier Soudure métallique	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 05 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment.			
Chef de Chantier VRD	Technicien supérieur bac +2, ayant au moins 0 5 ans d'expérience dans les travaux de Bâtiment.			

Le critère du personnel est estimé rempli si les deux (02) premiers personnels ci-dessus et au moins trois parmi les autres sont conformes et

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY



MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 012/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 06 JUIN 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle informe les Soumissionnaires intéressés par l'Appels d'Offres International Ouverts N° 003/AOIO/MINEFOP/CIPM/CCCM-BEC/2022 du 31 mars 2022, relatif à la réalisation des travaux de construction des Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS) de Douala en Agro-industrie et d'Edéa en Maintenance Industrielle et de Transport/Logistique, la date limite de dépôt des offres initialement prévue **le 08 juin 2022** est reportée au **22 juin 2022 à 11 heures précises aux mêmes lieux.**

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE N°022/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINCOM/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA COMMUNICATION DE L'OUEST AVEC CASE DE PASSAGE FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Communication communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des travaux, objet de l'appel d'offres national ouvert N°001/AONO/MINCOM/CIPM/2022 du 15 mars 2022, relatif à la construction de la Délégation Régionale de la Communication de l'Ouest avec case de passage.

Il s'agit de :

Attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
ETS DJAM	242 084 950 (deux-cent-quarante-deux-millions-quatre-vingt-quatre-mille-neuf-cent-cinquante)	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, pour les formalités relatives à l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le *MINISTRE*

SADI René Emmanuel

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°016/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
004/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition du kit d'insertion socio-économique de 200 Volontaires des centres de production de NDOKPO à YABASSI, LABA à MESSAMENA, MBALANG à NGAOUNDERE 2 et LANGUI à PITOA par l'ASCNPD	Ets JACQUES VIVIEN ET COMPAGNIES B.P: 12505 Yaoundé Tél : 696 84 14 67 / 658 23 36 06 RC/YAO/2020/A/2643 N°Cont : P048300576430D	17 999 999 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

COMMUNIQUE N° 0014/C/PR/CNPBM/SG/DAG/2022 DU 03/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFERS NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022 SUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU BATIMENT DEVANT ABRITER L'ANTENNE REGIONALE DE LA CNPBM DU SUD-OUEST A BUEA ET LA REHABILITATION DE LA DEPENDANCE ET DU PARKING EXISTANT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME COMMUNIQUE :

Par Décision N° 003/D/PR/CNPBM/SG/PAG/2022 DU " 03 Juin 2022 portant attribution de la lettre commande relative à l'exécution des travaux de construction de la clôture du bâtiment devant abriter l'Antenne Régionale de la CNPBM du Sud-Ouest à Buea et la réhabilitation de la dépendance et du parking existant,

Le GROUPEMENT NJINVI COMPANY/ALPHA COMMERCIAL COMPANY, BP. 31571 Yaoundé, Tél 674 02 07 14 est déclarée adjudicataire ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	ENTREPRISE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
BIP de la CNPBM Exercice 2022 Imputation : 56- 54-181-06-301- 130 000-523012	GROUPEMENT ETS NJINWI COMPANY/ ALPHA COMMERCIAL COMPANY LIMITED	52 000 000	90 Jours	1 ^{er}

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, 5^{ème} étage, porte 05C10 de l'immeuble ministériel N° 1, pour l'établissement du projet de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le VICE-PRÉSIDENT

DJIKA SAIDOU OUMAROU

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

COMMUNIQUE N° 0014/C/PR/CNPBM/SG/DAG/2022 DU 03/06//2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFERS NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU BATIMENT DEVANT ABRITER L'ANTENNE REGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME DE L'EST ET LA REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME COMMUNIQUE :

Par Décision N° 002/D/PR/CNPBM/SG/PAG/2022 DU " 03 Juin 2022 portant attribution de la lettre commande relative à la construction de la clôture du bâtiment devant abriter l'Antenne Régionale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme de l'Est et la réfection de la toiture du bâtiment,

L'entreprise TABANG SARL, BP. 35951 Yaoundé, Tél 670 64 54 13 est déclarée adjudicataire ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	ENTREPRISE	MONTANT TTC	DELAJ D'EXECUTION	OBSERVATIONS
BIP de la CNPBM Exercice 2022 Imputation : 56- 54-181-06-201- 130 000-523112	TABANG SARL	48 036 380	90JRS	1 ^{er}
	CK CONSTRUCTION	45 220126	60 jrs	Tombe sous le coup d'un critère éliminatoire (omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDPU).

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, 5^{ème} étage, porte 05C10 de l'immeuble ministériel N° 1, pour l'établissement du projet de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le VICE-PRÉSIDENT

DJIKA SAIDOU OUMAROU

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°012/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
007/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Réhabilitation d'un bâtiment dortoir à NDOKPO	Ets D.A BUSINESS COMPANY B.P: 12505 Yaoundé Tél : 242 05 77 55 / 697 43 19 28 RC/YAE/2018/A/2895 N°Cont :P068412726337A	18 350 083 FCFA	Deux (02) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

VILLE DE YAOUNDE

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
(FIRMES)N°007/ASMI/CUY/CIPM/UTL/PDVIR/RPMJ/05-2022 DU 02 JUIN 2022POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU CONTRÔLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX
D'AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ PIÉTONNE DANS CERTAINS QUARTIERS DE YAOUNDÉ (CITÉ VERTE
ET NKOLMESSENG).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019 et dans Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Objet

La Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif au « **Contrôle et à la Surveillance des travaux d'amélioration de la mobilité Piétonne dans certains quartiers de Yaoundé (Cité verte et Nkolmesseng)**».

3. Consistance des prestations

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent quatre volets :

Le volet technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries, ouvrages d'assainissement et drain) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;

Le volet administratif et juridique ;

Le volet financier ;

Le Contrôle et le Suivi environnemental et Social en rapport avec les recommandations des PGES issues des études d'impact Environnemental, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des lignes directrices du Groupe de la Banque Mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, l'atténuation des risques dus aux violences basées sur le genre y compris l'abus et l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par le personnel de l'entrepreneur ou du consultant et les populations pendant l'exécution des travaux.

4. Participation et origine

1. Il est prévu que les prestations soient réalisées pour une période de 20 mois, dont 08 mois pour le délai des travaux et 12 mois de période de garantie.

2. Le Maire de la Ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (**brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, (contrat (1^{ère} page et page de signature) et procès-verbal de réception/attestation de bonne fin), expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc**). La Communauté Urbaine de Yaoundé se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir :

Une expérience générale d'au moins dix (10) ans en matière de contrôle et de surveillance des travaux de construction / réhabilitation de routes ou voiries urbaines ;

Une expérience spécifique (au moins trois (03) références avec justificatifs précisés au point 5) dans le contrôle et la surveillance des marchés des travaux de Voiries urbaines avec trottoirs ou caniveaux en béton armé ou Dalot en béton armé avec ouvrages de tête ou de piste piétonnes revetues etc...) au cours des dix (10) dernières années ;

Une expérience en matière de suivi des questions environnementales et sociales dans les projets de construction/réhabilitation des voiries urbaines ou infrastructures routières.

L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, et une copie numérique doivent parvenir ou être déposées en personne, par courrier au bureau du PDVIR de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 3^{ème} étage du Bâtiment de l'hôtel de ville de Yaoundé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard le **27 juin 2022, à 15 h 00, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – **recrutement d'un Consultant (firme) chargé du Contrôle et de la Surveillance des travaux d'amélioration de la mobilité piétonne dans certains quartiers de Yaoundé (Cité Verte et Nkolmesseng)** ».

6. Composition du dossier

Les services du consultant portent sur le contrôle et la surveillance des travaux d'amélioration de la mobilité piétonne dans certains quartiers de la ville de Yaoundé (Cité verte et Nkolmesseng).

Les services comprennent :

Mission 0 : Organisation et préparation

Mission 1 : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution réalisées par les Entreprises (VISA) ;

Mission 2 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET) ;

Mission 3 : Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC) ;

Mission 4 : Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

Les travaux couverts par les prestations de Contrôle et de Surveillance dans les zones concernées sont décrits ci-dessous. Ces sous projets seront regroupés en deux lots séparés (Lot 01 Cité Verte ; Lot 02 Nkolmesseng) des travaux qui seront notifiés au Maître d'œuvre pour suivi, au fur et à mesure de leurs signatures par le Maître d'Ouvrage.

Lot 01 : Travaux d'aménagement des voies piétonnes dans le quartier Cité verte

L'aménagement repose sur une hiérarchisation en voie principale, voie secondaire déclassée en zone 30, les zones de rencontre, et le réseau piétonnier principal. Les tronçons de voie sélectionnées sont les suivantes : Les Rues 2.723, 2.716, 2.709, 2.707, 2.739, 2.711, 2.710, 2.713, 2.715, 2.717, 2.719, 2.702, 2.704, 2.712, 2.721;

Le type de travaux à réaliser dans ce quartier :

Environ 1 874 ml de trottoir à réhabiliter en pavés de 6 cm d'épaisseurs sur une largeur variant de 2*2,60 m à 2*4,55 m, sur les voies principales d'entrée ;

Environ 2 870 m de voies secondaires à trafic modéré à réhabiliter avec trottoir en pavés de 6 cm et 8 cm d'épaisseurs sur une largeur variant de 2*2,10 m à 2*2,50 m;

Environ 3 903 ml de chemins piétonnier principal à réhabiliter en pavés de 6 cm d'épaisseurs sur une largeur de 1*2m ;

Environ 13 692 ml de Caniveau bétonné armé ;

Environ 56 ml de Dalot en béton armé à construire avec ouvrages de tête ;

Environ 55 panneaux de signalisation verticale ;

La construction de 46 bancs publics ;

La construction de 36 Placettes pour dépotoirs d'ordures ménagères ;

L'aménagement (l'lot) en verdure sur une surface cumulée de 1 100 m² ;

95 lampadaires à fournir et à poser.

Lot 02 : travaux d'aménagement des voies piétonnes dans le quartier Nkolmesseng

L'aménagement repose sur un réseau de voie piétonne et de zone de rencontre sur les différents tronçons suivants :

La Rue 5.014, 5.024, 5.013, 5.010, 4.775, 5.095, 5.042, 5.044, 5.050 ; La Rue Collège B.Foche, ;

Le type de travaux à réaliser dans ce quartier :

Environ 3 453 ml de chemins piétonnier principal à réhabiliter en pavés de 6 cm d'épaisseurs sur une largeur variant de 3 m à 5 m,

Environ 1 760 ml de voies de rencontre qui facilitent la circulation des voitures et des piétons à réhabiliter sur une emprise variant de 7 m à 9 m avec trottoir et en pavés de 6 cm sur une largeur 2*2 m et 8 cm d'épaisseurs pour la chaussée ;

Environ 13 692 ml de Caniveau bétonné armé ;

Environ 300 ml de Dalot en béton armé à construire avec ouvrages de tête ;

Environ 50 ml de Passerelle en béton armé 3,50x2,00 m ;

Environ 50 ml de Passerelle double en béton armé 2x1,50x1,50m ;

40 m² de Perrés maçonnées ;

La construction de 63 bancs publics ;

La construction de 36 Placettes pour dépotoirs d'ordures ménagères ;

127 lampadaires à fournir et à poser.

La mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux.

7. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le Consultant sera sélectionné sur la base des critères de qualité et de coût tels que décrits dans les Directives de Consultants.

8. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Monsieur le Maire de la ville de Yaoundé, à l'attention de Chef de l'Unité Technique de Liaison du PDVIR à la CUY, 3eme étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, E-mails : touev@yahoo.fr ; avec copie à francoism...

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE
LA VOIE DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DEPARTEMENT DU
WOURIFINANCEMENT : MINDDEVEL BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE
2022ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641409 5235 11 82

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de l'Arrondissement de Douala 3ème, le Maire, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement en pavés de la voie du Centre administratif de son Arrondissement.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

- Les travaux forfaitaires d'installation et replis de chantier ;
- L'établissement du projet d'exécution ;
- Les travaux préliminaires (nettoyage du site, libération des emprises, démolitions,...) ;
- Les terrassements ;
- Les travaux de voirie et trottoirs ;
- Les travaux d'assainissement ;

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de CENT MILLIONS (**100 000 000**) francs CFA ;

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres se définissent en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL), Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699 79 57 55, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, au plus tard le **29 juin 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2022 du 07 juin 2022
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA VOIE DU CENTRE ADMINISTRATIF DE
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^{ème}, DEPARTEMENT DU WOURI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard **le 29 juin 2022 à 14 heures** précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1^{er} étage, de l'hôtel de ville de Douala 3^{ème}.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **sous peine de rejet** de son offre, une caution de soumission de Deux Millions (**2 000 000**) francs CFA ; établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront **obligatoirement** dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel **d'Offres sera déclarée irrecevable**, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1^{er} étage, **le 29 juin 2022 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de l'Arrondissement de Douala 3ème, le Maire, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement en pavés de la voie du Centre administratif de son Arrondissement. En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

absence d'un pli ou d'une pièce Administrative

- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce d'un volume ;
- Non-respect du modèle des pièces ;
- Absence d'un sous-détail de prix pour les prix à corriger suivant l'article 30.1.c du RGAO ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées ;
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur de la non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.
- Absence de rapport de visite de site

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/non
2. Références techniques de l'entreprise Oui/non
3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels..... Oui/non
5. Méthodologie d'exécution Oui/non
6. Capacité financière Oui/non

Qualification Technique

Le non-respect de l'un des cinq (05) derniers critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre. Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 50%, pour les critères ayant deux (02) sous-critères ;
- 66%, pour les critères ayant trois (03) sous-critères ;
- 75%, pour les critères ayant plus de trois (03) sous-critères.

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intègrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté **l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699 79 57 55.

DOUALA le 7 Juin 2022

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin



COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 006/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV MODEL 2) DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO COMMUNIQUE :**

Par Décision N°006/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPGO/2022 du 18 MAI 2022, L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV MODEL 2) DE MOMBO, DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS ETONGPRESTA BP S/C 400 Nkongsamba, Tél 677 20 21 04	26 960 040(vingt six millions neuf cent soixante mille quarante) TTC,	quatre (04) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maître d'ouvrage) pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS 2035	- NOTE technique 77%. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché
ETS AKO MBO	NOTE Technique 74,07%. NON éligible à l'évaluation de l'offre financière,

Ces soumissionnaires sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°010/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour l'acquisition de sept (07) pick-up 4x4 pour les Agences Régionales de l'EST, EXTREME-NORD, LITTORAL, NORD, OUEST, SUD et SUD-OUEST par l'ASCNPD; budget de fonctionnement ASCNPD; exercice 2022; imputation: 2022 147 03 340 000 222 100 ; est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°022/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions LT, OU, NW et SW (lot 3); Budget de fonctionnement ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 146 02 320 000 222 819, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°021/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 du 14 avril 2022 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions LT, OU, NW et SW (lot 3); Budget ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 144 02 310 000 222 815, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°020/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
009/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions AD, NO et EN(lot 1)	ECGM SARL B.P: 3322 Yaoundé Tél : 620 05 45 83 / 661 20 20 71 RC/YAO/2019/B/381 N°Cont : M051 9127716055	14 640 561 FCFA	Trente (30) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°004/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C.NTK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE (NDEMA, NDIKIBIL, NEBASSEL, NDOKTOKNIAK, NEBOYA), COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :

Par décision **N°0004/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2022** du 17 Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE (NDEMA, NDIKIBIL, NEBASSEL, NDOKTOKNIAK, NEBOYA), COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.	MARTEAU SERVICES SARL	33 542 950	39 999 968	Trois (03) Mo

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passade des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 17 Mai 2022

Le MAIRE

OSIANEM BON EPSE ENANGA

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°011/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 25 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
006/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition d'un (01) véhicule de liaison par l'ASCNPD	CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) B.P: 15326 Yaoundé Tél : 222 30 80 97/ 657 76 75 71 RC/YAE/2020/M/10 N°Cont :M121712669896Y	Seize millions (16.000.000) FCFA	Deux (02) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°010/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 13/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU MARCHÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/C.POUMA/CIPM/ SG/SM /2022 DU 13/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par DECISION N°010/CP/SG/SM/CIPM/2022 DU 12/05/2022 Le résultat se présente comme suit :

N°	soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libellé du projet	Observations
1	I'ETS NEW HORIZON Tel : 6 96 42 00 58	9 999 995 FCFA (Neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt quinze) Francs CFA Toutes taxes comprises	LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE POUMA	délai d'exécution d'un (01 mois).

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés de la Commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorotheé

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°017/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
008/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les régions AD, NO et EN(lot 1)	ECGM SARL B.P: 3322 Yaoundé Tél : 620 05 45 83 / 661 20 20 71 RC/YAO/2019/B/381 N°Cont : M051 9127716055	14 618 440 FCFA	Trente (30) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE YAOUNDE II

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITE VERTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :
L'entreprise *ETS. MNG*, B.P : 4059 Yaoundé, Tel. : 699 82 38 30, Registre de Commerce N° : YAO/2006/A/1227, N° Identifiant Unique : P126500153935 X, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 10 Mars 2022 pour les travaux de réhabilitation de l'Ecole Primaire Publique de la Cité Verte dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II* selon les modalités ci-après:
Montant TTC en FCFA : Quatorze millions huit cent cinq mille huit cent cinquante-quatre (14 805 854) F CFA.
Délai d'exécution : **Trois (03) Mois.**

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N°01/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU CENTRE URBAIN DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBOCOMMUNIQUE :**

Par Décision **N°01/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2022 du 18 MAI 2022**, L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU CENTRE URBAIN DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS CHARLIE BP 9160 Bonabéri, Tél 677 66 86 46	59 450 013 (cinquante neuf millions quatre cent cinquante mille treize) TTC	QUATRE (04) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maître d'ouvrage pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS MAC DS	- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

KUNDE Janvier

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°023/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 03 JUIN 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
010/AONO/ASCNPD/ CIPM/2022	Acquisition des kits pour les campagnes d'Education Civique	AFRIKA QUEEN'S SARL B.P: Yaoundé Tél : 673 264 733 RC/YAO/2021/B/824 N°Cont : M042116068743R	14 800 000 FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE D'OMBESSA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C/OMB/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL (PHASE 2) DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction du restaurant municipal (phase 2) dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la suite des travaux de construction d'un restaurant municipal (phase 2). Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine de ladite voie afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Lesdits travaux dont la liste n'est pas exhaustive portent sur les tâches suivantes :

- les travaux de maçonnerie ;
- les travaux de menuiserie bois – menuiserie métallique;
- les travaux d'aménagement extérieur;
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de Trente Un Millions **(31 000 000)** F CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINNDEVEL - Exercice 2022, pour un montant prévisionnel de Trente Un Millions **(31 000 000)** F CFA.

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ombessa à Ombessa, dès publication du présent avis **dès publication du présent avis**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie d'Ombessa à Ombessa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante Mille) Francs CFA, versée à la Recette Municipale d'Ombessa. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les Soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, téléphone, fax, e-mail au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait dudit DAO, les Soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte Postale, Numéro de téléphone, fax, E-mail ...).

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir dans les services de la Mairie d'Ombessa, au plus tard le **01/07/2022 à 11 heures**, heure locale accompagnées des versions électroniques des Offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C. **Toute Offre incomplète sera purement et simplement rejetée.**

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 05/AONO/C/OMB/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL (PHASE 2) DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

Financement : Budget du MINDDEVEL, Exercice 2022.

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
(Copie de sauvegarde) »**

Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en F CFA de ladite garantie est de **Six Cent Vingt Mille (620 000) de F CFA agréée et abilité**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité de l'Offre pour les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celle ne respectant pas le mode de séparation de l'Offre Financière, de l'Offres Administrative et Technique seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces Administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le 01/07/ 2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Ombessa (CIPM - Ombessa) dans la salle des actes municipale d'Ombessa. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs Offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces Administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les Offres Techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les Offres Financières (volume 3).

Tous les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants

L'absence d'une pièce ou la non-conformité du dossier administratif 48 heures après dépouillement ;

L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission;

La fausse déclaration ou pièce falsifiée;

L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié;

La note technique inférieure à 70% de oui.

L'Absence de la caution de soumission

Non-conformité au modèle de soumission

Dossier technique incomplet (conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée ou l'absence de l'attestation de visite des lieux ou la note méthodologique)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

La : au moins égal à 35 000 000 FCFA (oui/non)

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)

Attestation de visite des lieux signée par l'ordonnateur du crédit (Modèle joint) (oui/non)

Analyse des prestations à effectuer (oui/non)

Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

Organisation du chantier en équipes (oui/non)

Justification de la propriété du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

Chef de chantier de niveau de base au moins de Technicien de GC (oui/non) (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier : au moins trois (03) ans (oui/non) (joindre CV)

Présentation de l'Offre : présence des intercalaires en couleur (oui/non)

15. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les critères Administratifs, Techniques et Financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Ombessa. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire d'Ombessa

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-OMB/SG/SPM/CIPM/2022 DU 06/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUE/WASSE (LOT 01), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUE/WASSE (LOT 02) . DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Ombessa, Autorité Contractante, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salle de classe à l'école publique de Gue/wasse (**lot 01**) **construction d'un logement d'astreinte a l'école publique de gue/wasse (lot 02)** dans l'Arrondissement d'OMBESSA, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre :

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-études
- L'aménée et installation du chantier
- Terrassements
- Fondation
- Maçonnerie-élévation
- Charpente couverture-plafonnage
- Menuiseries
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage est de Dix Huit millions (**18 000 000**) **lot1** et Dix-sept millions (**17 000 000**) **lot 2** francs CFA pour l'exécution de ces travaux.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots ci-après définis

N°	DESIGNATIONS DES PROJETS	MONTANTS PREVISIONNELS	CAUTION	QUITTANCE D'ACHAT	LIEU PAIEMENT DE LA QUITTANCE
----	--------------------------	------------------------	---------	-------------------	-------------------------------

1	les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salle de classe à l'école publique de Gue wasse (lot1) construction d'un logement d'astreinte a l'école publique de gue/wasse (lot 02)	18 000 000	360 000	30 000	Recette Municipale de la Commune d'Ombessa
		17000 000	340 000	30 000	
TOTAL GENERAL		35 000 000	700 000	60 000	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par l'ARMP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEDUB exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés sis à la commune d'Ombessa, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'OMBESSA, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille **(30 000) francs CFA pour le lot1**, trente mille **(30 000) francs cfa pour le lot2** payable à la Recette Municipale d'OMBESSA.

9. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Secrétariat de la commission interne de passation des Marchés au plus tard le **01/07/2022 à 11 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04 /AONO/C-OMB/SG/SPM/CIPM/2022 DU 06 / 06/ 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE**

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUE WASSE (LOT 01) CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUE/WASSE (LOT 02) DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, le montant de trois cent soixante mille **(360 000) pour le lot1** et trois cent quarante mille francs CFA **(354 000) pour le lot2**. Cette caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, établie selon le modèle indiqué dans le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES, par un établissement financier de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en *un* temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01/07/2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'OMBESSA, dans la salle des actes sise à la Mairie d'OMBESSA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

Absence ou la non-conformité de toutes autres pièces administratives fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48h accordé au soumissionnaire pour régularisation (Cf. art 92. Alinéa 9 du Code des Marché Publics) ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

Le non-respect de 70 % des critères essentiels ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le devis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Absence d'un sous détail des prix dans l'offre financière.

La non-conformité du model de soumission

14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

La Présentation générale ;

La Référence technique ;

La Note méthodologique ;

Le planning d'exécution des travaux signé ;

Le planning d'approvisionnement signé ;

Les Moyens en personnel de l'entreprise ;

Les Moyens en matériels et en équipements ;

La Capacité financière ? 30 millions ;

Le CCTP paraphé, daté et signé à la dernière page ;

Le CCAP paraphé, daté et signé à la dernière page ;

15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution des marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables entre 07h30 et 15h30 à la Commune d'OMBESSA, Service des Marchés

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C/OMB/SPM/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (LOT 1) ET DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOYABA (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINSANTE. - EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Maire de la commune d'Ombessa, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert, **pour l'exécution des travaux de construction de deux salles d'hospitalisation au Centre de Santé Intégré de BAKOA-BOYAMAGAGNE (Lot 1) ET DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOYABA (Lot 2).**

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-Élévation et Béton armé ;
- Charpente- Couverture, Bardage ;
- Menuiserie Métallique et Bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagements – VRD .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **21 000 000 (vingt un millions) francs CFA (lot1) et 20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) francs CFA (lot2) .**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en deux (02) lots unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, sur la ligne budgétaire du **MINSANTE**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Ombessa, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la mairie d'Ombessa dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille **(50 000) Francs CFA**, pour chaque lot payable à la Recette Municipale d'Ombessa.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la mairie d'Ombessa au plus tard le **01 /07/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/du 06/06/2022**

En procédure d'urgence Pour les travaux de construction de deux salles d'hospitalisation au Centre de Santé Intégré de Bakoa-Boyamagagne (Lot 1) ET DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOYABA (Lot 2) dans Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant de la caution sera de quatre cent vingt mille **(420.000) Francs CFA (lot1)** et quatre cent dix mille **(410.000) Francs CFA (lot2)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent datées et signés de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps et aura lieu le **01/07/2022 à 12 heures** précises par la commission Interne de passation des marchés dans la salle des actes de la mairie d'Ombessa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON)

1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

L'absence d'une pièce ou la non-conformité du dossier administratif 48 heures après dépouillement ;

L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission;

La fausse déclaration ou pièce falsifiée;

L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié;

La note technique inférieure à 70% de oui.

L'Absence de la caution de soumission

Non-conformité au modèle de soumission

Dossier technique incomplet (conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée ou l'absence de l'attestation de visite des lieux ou la note méthodologique)

2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

-Présentation générale des offres ;

-Références techniques de l'entreprise ;

-Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;

-Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

-Méthodologie d'exécution

-Visite du site signée sur l'honneur ;

-Capacité financière.

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

Et ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et 70% les critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie d'Ombessa.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C/OMB/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TABLIERS DES PONTS SUR LES RIVIERES :- LOT 1 : OUFUOE (ELOA) ; - LOT 2 : KIYE Y'ADALA DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, l'exécution des travaux de construction des tabliers des ponts sur les rivières :

- Lot 1 : Oufoue 'Eloa ;
 - Lot 2 : Kiye Y'Adala
- dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'Offres, consisteront :

- A la dépose du tablier existant ,
- A la fourniture et pose des IPE 350 avec entretoises en IPE 120,
- A la peinture antirouille,
- A la mise en œuvre du béton armé pour le sommier et le tablier,
- Au remblai d'accès au droit de l'ouvrage,
- Au maintien de la circulation,
- A la mise en place des panneaux type (triangulaire) signaux de danger,
- A la mise en place des gardes corps,
- A la fourniture et pose de balises en bois
- etc ...

3. Allotissement

- Les travaux sont constitués en deux (02) lots.

No Lot	Désignation du tronçon	Linéaire en ml
1	Oufoue 'Eloa -	
2	Kiye Y'Adala	

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des Travaux Publics.

5. Financement

No Lot	Désignation du tronçon	Source de financement	Montants en F CFA
--------	------------------------	-----------------------	-------------------

1	Oufoue 'Eloa MINDDEVEL Kiye Y'Adala	17 000 000
2	Kiye Y'Adala MINDDEVEL	14 000 000

6. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ombessa, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ombessa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente-Cinq Mille (35 000) FCFA**, pour chaque lot payable à la recette municipale de la Commune d'Ombessa, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé dans les services de la Mairie d'Ombessa, au plus tard le **01/07/2022 à 11 heures**, heure locale accompagnées des versions électroniques des Offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C. Toute Offre incomplète sera purement et simplement rejetée. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02 /AONO/C/OMB/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TABLIERS DES PONTS SUR LES RIVIERES :

- LOT 1 : OUFUOE (ELOA) ;

- LOT 2 : KIYE Y'ADALA

DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéé par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en F CFA de ladite garantie est de :

No Lot	Désignation du tronçon	Montants en F CFA
1	Oufoue 'Eloa Kiye Y'Adala	340 000
2	Kiye Y'Adala	280 000

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de la Commune d'Ombessa

11. Recevabilité des Offres

L'Offre parvenue après la date et l'heure de dépôt de l'Offres ou celle ne respectant pas le mode de séparation des Offres Financière, des Offres Administratives et Techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces Administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis serait en un temps et aura lieu **le 01/07/ 2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Ombessa (CIPM - Ombessa) dans la salle des actes de la Mairie d'Ombessa. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs Offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces Administratives (volume 1),
- 2eme étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les Offres Techniques (volume 2)
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les Offres Financières (volume 3).

Tous les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1.Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- 1-Absence de la caution de soumission
- 2-dossier administratif incomplet ou non conforme (48 après l'ouverture des plis);
- 3-fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- 4-non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- 5-absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- 6-absence du sous détail d'un prix unitaire ;
- 7-Offre financière incomplète ou non conforme ;
- 8- Dossier technique incomplet (conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée ou l'absence de l'attestation de visite des lieux ou la note méthodologique)
- 9- Absence d'expérience réalisée dans le domaine (construction ou la réhabilitation de routes

2.Critères essentiels

N°	Activités	Appréciation
		Oui/Non
A)	Références du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Moyens techniques et matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux)	
E)	Capacité financière	

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Ombessa. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti corruption (CONAC) et au Maire d'Ombessa par tout moyen laissant trace : .

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE DE BAFANG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/CBFG/CIPM-AI/2022 DU 05/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE CHI MOUANKEU RELIANT BAFANG ET DJENFFA DANS LA VILLE DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5615102 01 64 1 704 524411

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafang, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Bafang, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE CHI MOUANKEU RELIANT BAFANG ET DJENFFA DANS LA VILLE DE BAFANG, Département du Haut Nkam, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier,
- Les travaux préliminaires
- Les terrassements généraux
- Ouvrages d'art
- Signalisation et équipement de sécurité
- divers

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche à Haute Intensité de Main d'Oeuvre «Haut Intensité de Main d'Oeuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

70000 000 (Soixante dix millions FCFA. (Crédit transféré à la Commune de BAFANG).

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront exécutés en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun

6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement Public MINDDEVEL exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat de la Mairie de BAFANG

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres, peut être retiré dès publication du présent avis au Secrétariat de la Mairie de BAFANG sur présentation d'une quittance de versement à la recette Municipal de la Commune de BAFANG d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de: 75 000 F (cent quarante mille francs) CFA à la recette Municipal de la Commune de BAFANG

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la Mairie de BAFANG le **05/05 2022 à 10H heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/AONO/CBFG/CIPM-AI/2022 DU 05/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN PONT SUR LA RIVIERE CHI MOUANKEU RELIANT BAFANG ET DJENFFA DANS LA VILLE DE BAFANG,
DEPARTEMENT DUHAUT NKAM, REGION DE L'OUEST.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT :GIP/MINDDEVEL/2022 TRANSFERE A LA COMMUNE DE BAFANG
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 1 400 000 (Un million quatre cent mille francs) CFA

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres, La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 05/05 2022 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la mairie de Bafang, sise à la salle des actes de la Mairie de Bafang.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après:

1. Critères Eliminatoires

- a) Pièce du dossier Administratif absente ou non conforme à l'ouverture des plis et non régularisé dans les 48H ;
- b) Fausse déclaration dans l'offre du soumissionnaire ou pièces falsifiées
- d) N'avoir pas satisfait au moins 70% des critères essentiels
- e) Absence de la signature de soumission.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A-Références 03 éléments

B-Personnel d'encadrement 12 éléments

C-Équipement 12 éléments

D-Surface financière 01 éléments

E-Proposition technique; 08 éléments

les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du secrétaire général de la Mairie de la BAFANG, chef service du marché

BAFANG le 7 Avril 2022

Le MAIRE

NJONKAM ANNE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !